



PETR  
Alsace  
du Nord  
SCOT

# Révision du SCoT de l'Alsace du Nord

## Réunion publique de concertation

Hoerdts / Lundi 23 septembre 2019

Reichshoffen / Mercredi 25 septembre 2019

Haguenau / Mercredi 02 octobre 2019

Soultz-sous-Forêts / Jeudi 03 octobre 2019



# Programme

1. Qu'est-ce qu'un SCoT ? (5 min)
2. Pourquoi réviser le SCoT de l'Alsace du Nord ? (5 min)
3. Quels choix de développement au regard des évolutions du territoire ? (50 min)



# Qu'est-ce qu'un SCoT ?

- Définition
- Les documents qui composent le SCoT

## Définition du SCoT



### Schéma

Le SCoT est un document d'urbanisme qui définit à 20 ans, le projet de développement et les grandes orientations stratégiques d'un territoire.

### de Cohérence

Le SCoT met en cohérence l'ensemble des politiques publiques : habitat, activités, déplacements, équipements commerciaux, environnement, etc.

### Territoriale

Le SCoT concerne plusieurs « bassins de vie » où les habitants ressentent une appartenance à un territoire commun parce qu'ils y habitent, y travaillent, y ont des activités et des perspectives futures à partager.

## Le SCoT est :

- ⊙ Un **projet de territoire** partagé et des ambitions communes
- ⊙ Un **cadre de référence** pour le développement du territoire, à destination des collectivités publiques et des acteurs de l'aménagement



# Composition d'un SCoT – Schéma de Cohérence Territoriale



Il justifie les choix retenus au regard d'un diagnostic et d'une évaluation environnementale.



Il fixe les objectifs des politiques publiques en vue de garantir plus de cohérence globale.



Il donne une portée réglementaire aux objectifs poursuivis en matière d'urbanisme et d'aménagement.





# Pourquoi réviser le SCoT de l'Alsace du Nord ?

# Pourquoi réviser le SCoTAN ?

## 4 Motifs

### 1/ Intégrer les nouveaux territoires

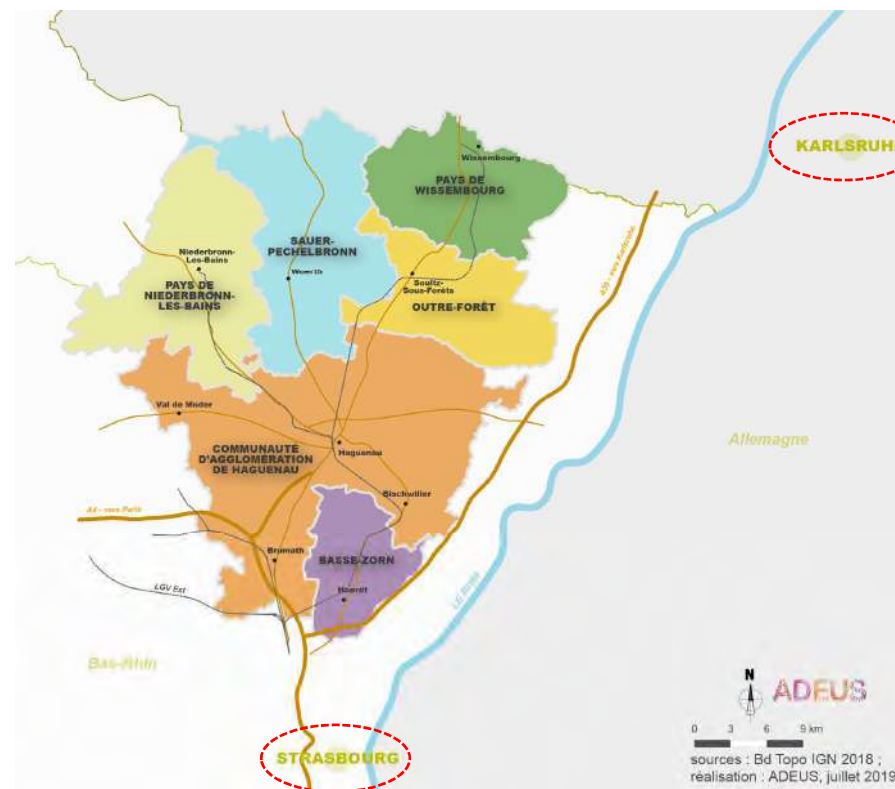
aux scénarios de développement de l'Alsace du Nord

2/ Affirmer le positionnement territorial de l'Alsace du Nord, aux portes de 2 métropoles régionales, Strasbourg et Karlsruhe

3/ Mettre en compatibilité le SCoT avec les documents supérieurs, notamment avec le SRADDET – schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires – de la Région Grand Est

4/ Adapter le SCoT aux sujets stratégiques – transitions sociétale, économique, écologique, climatique, etc. – et aux évolutions législatives

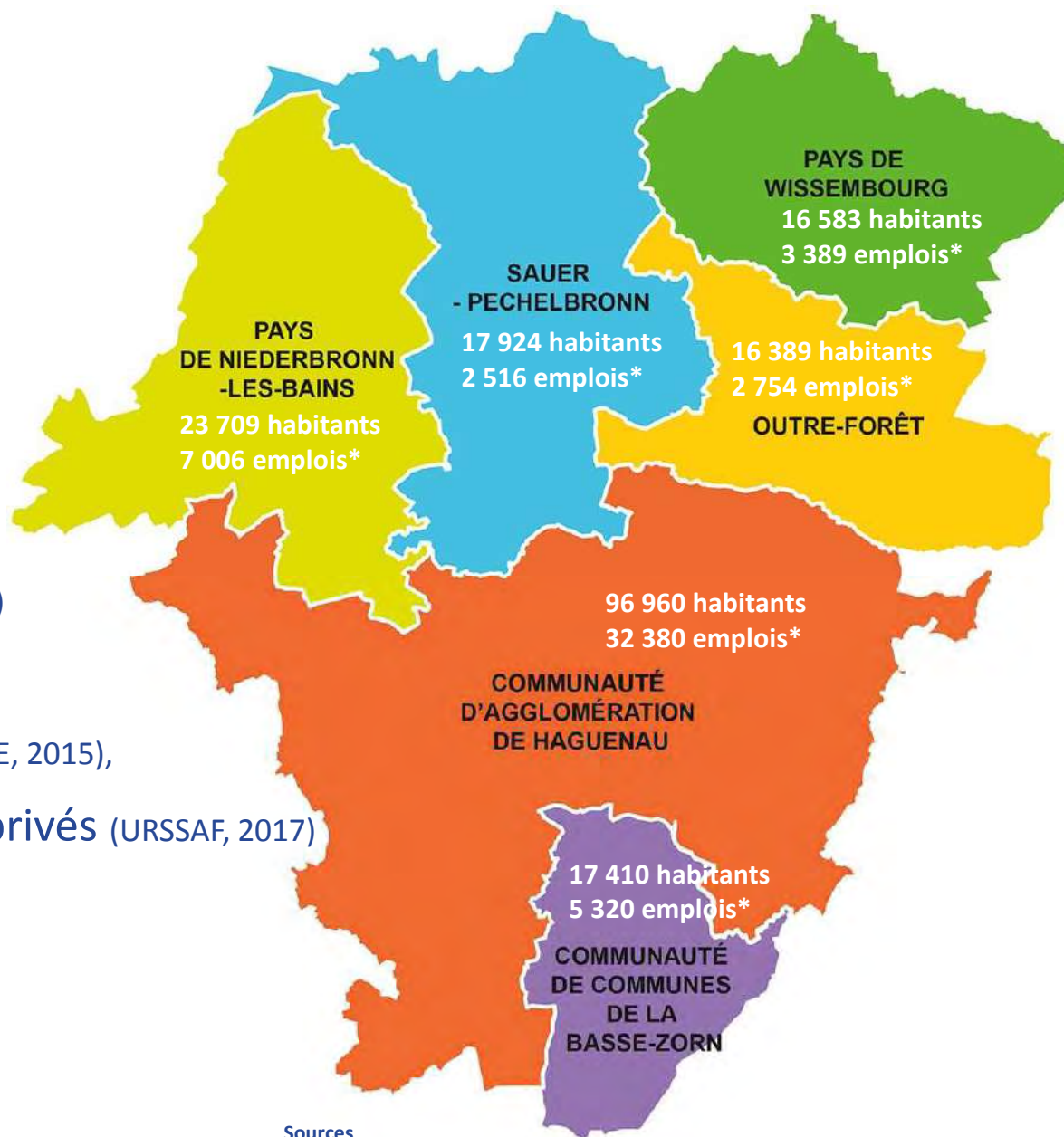
Par ailleurs, cette 2<sup>ème</sup> révision du SCoT est associée à l'élaboration d'un **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET).





## Le territoire de l'Alsace du Nord en quelques chiffres

- **1 110 km<sup>2</sup>**
- **105 communes** regroupées en 6 intercommunalités
- **188 975 habitants** (INSEE, 2016)
- **93 846 actifs** (INSEE, 2015)
- **72 926 emplois salariés** (INSEE, 2015), dont **53 365 emplois salariés privés** (URSSAF, 2017)
- **84 712 logements** (INSEE, 2015)



### Sources

- Habitants : INSEE, populations légales totales 2016
- Emplois : URSSAF, 2017

\* **Emplois salariés privés**

# Les dates clés du SCoTAN



approbation  
du SCoTAN



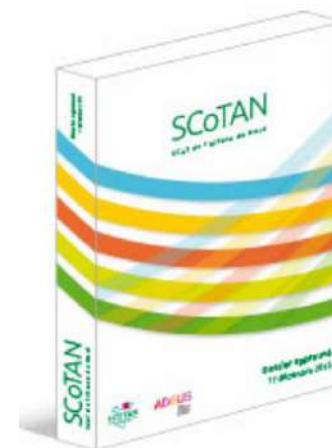
révision n°1 du SCoTAN  
en vue de son adaptation  
aux lois du Grenelle  
de l'environnement



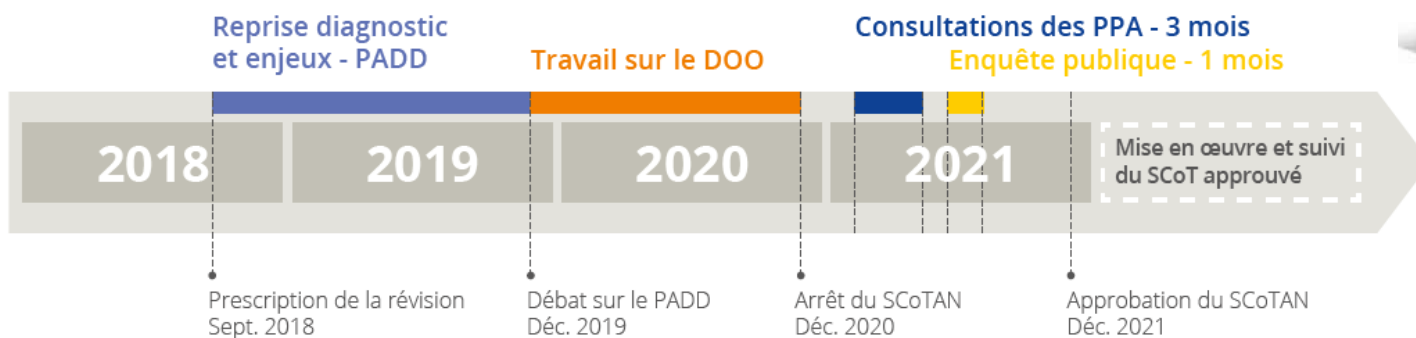
extension du périmètre  
du SCoTAN,  
de 90 à 105 communes



révision n°2  
du SCoTAN



## Quel calendrier pour la révision ?



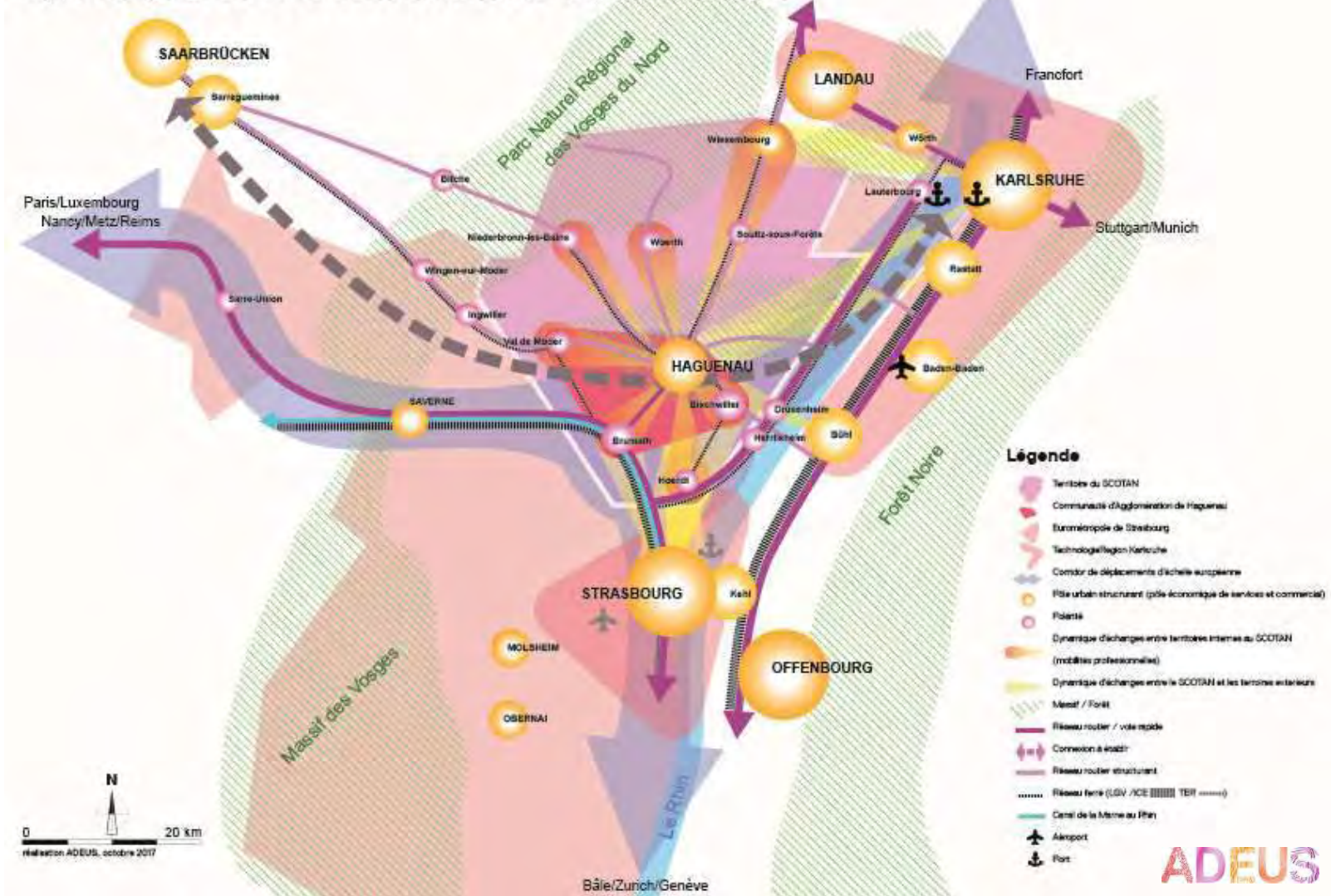
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables  
DOO : Document d'Orientation et d'Objectifs  
PPA : Personnes Publiques Associées

# Partie I

Assurer le dynamisme de l'Alsace du Nord,  
entre Karlsruhe et Strasbourg

# L'Alsace du Nord, un territoire majeur au sein de l'espace transfrontalier et métropolitain

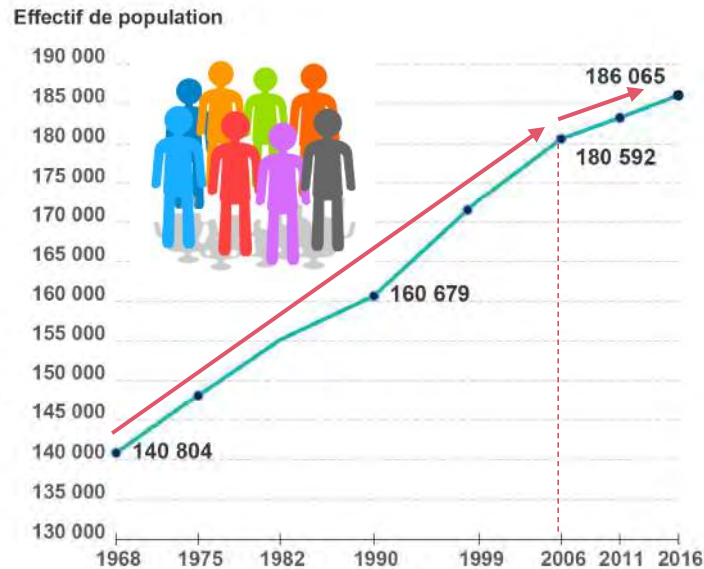
## Dynamiques de fonctionnement de l'Alsace du Nord



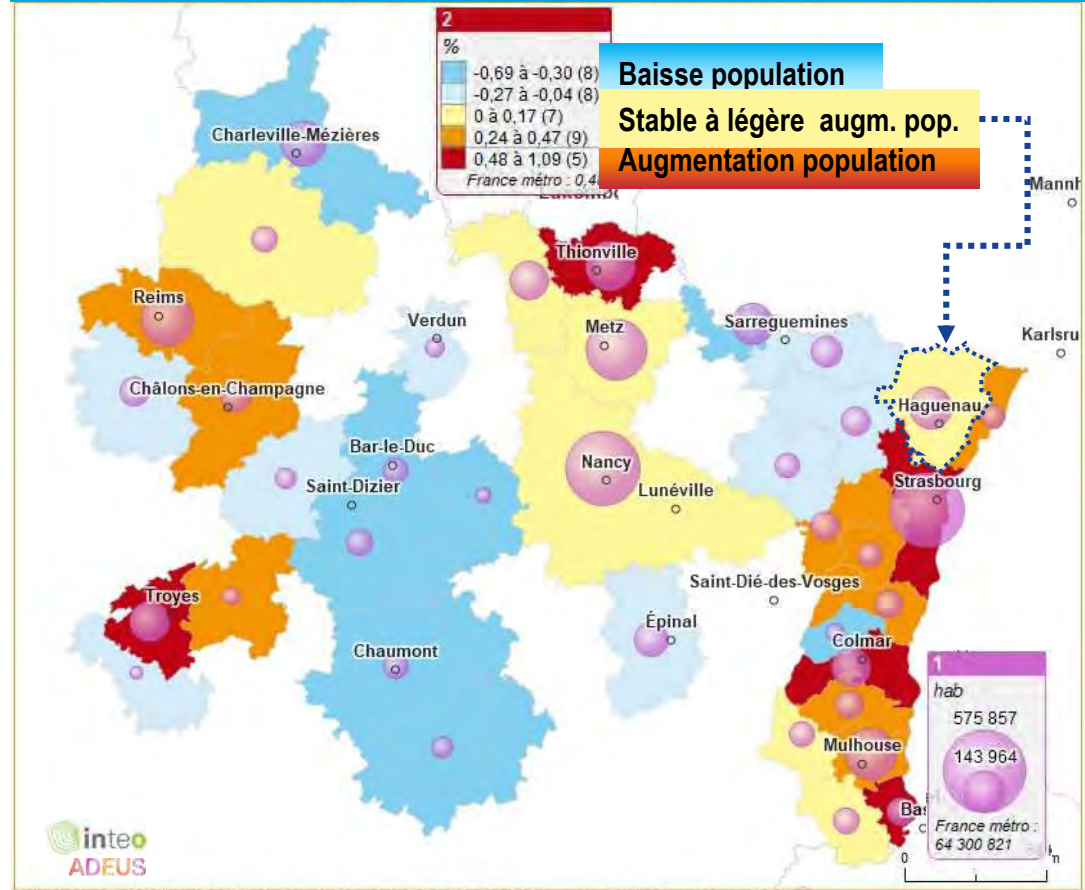


# Une population qui continue à augmenter...

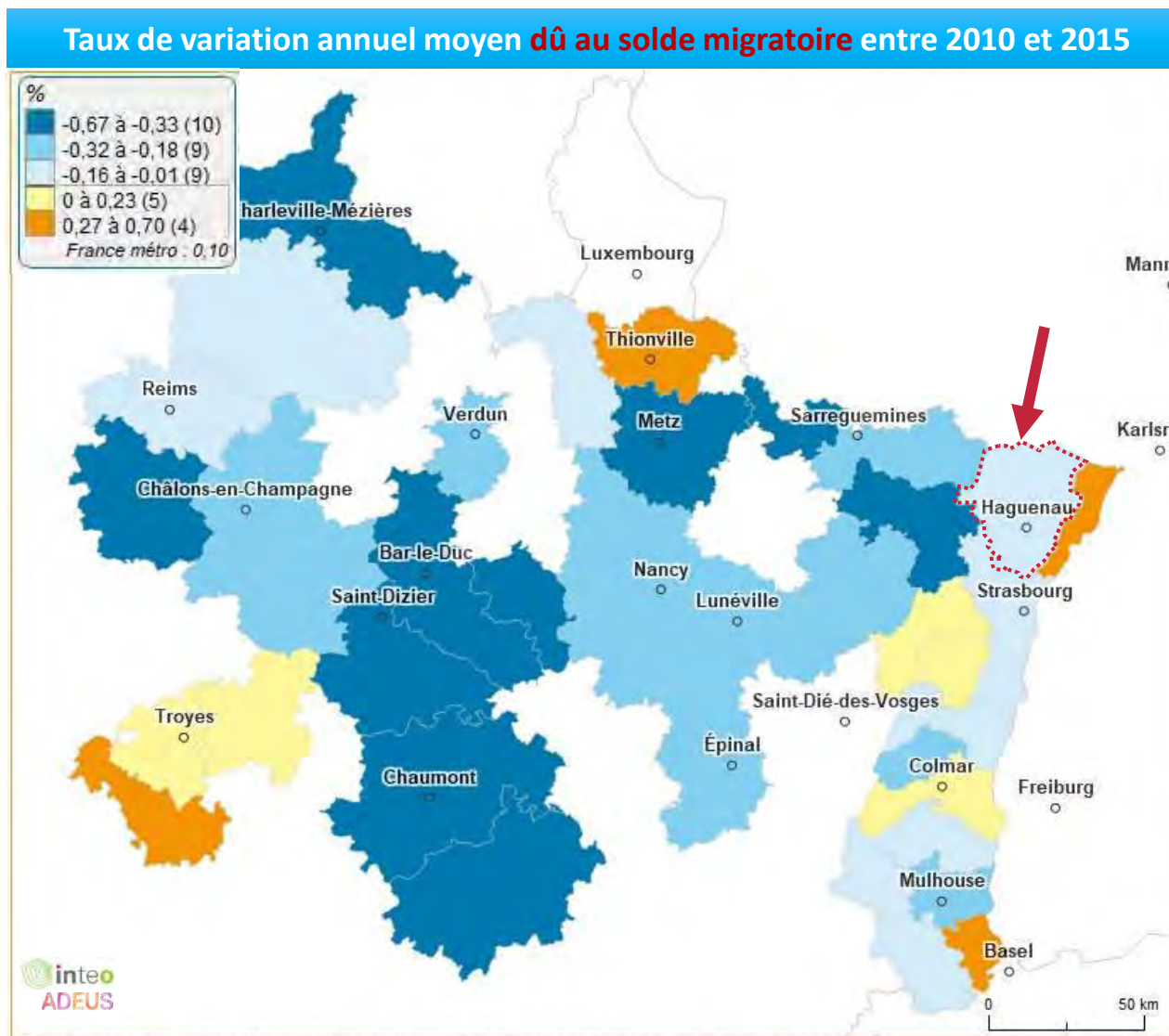
## Évolution de la population dans le SCoT de l'Alsace du Nord entre 1968 et 2016



## Taux de variation annuelle de la population 2010-2015



# ...mais un solde migratoire qui devient négatif, comme pour la plupart des territoires de SCoT du Grand Est



© ADEUS - IGN ADMINEXPRESS 2018 / INSEE 2017-18 / CGET / EUROGEographics 2014 - Grand Est par SCOT

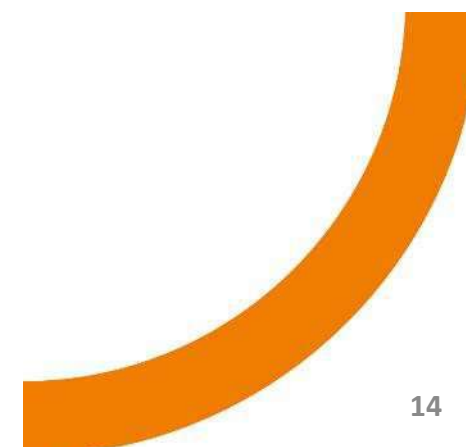
Solde migratoire entre 2010 et 2016



Ceux qui viennent habiter dans le territoire

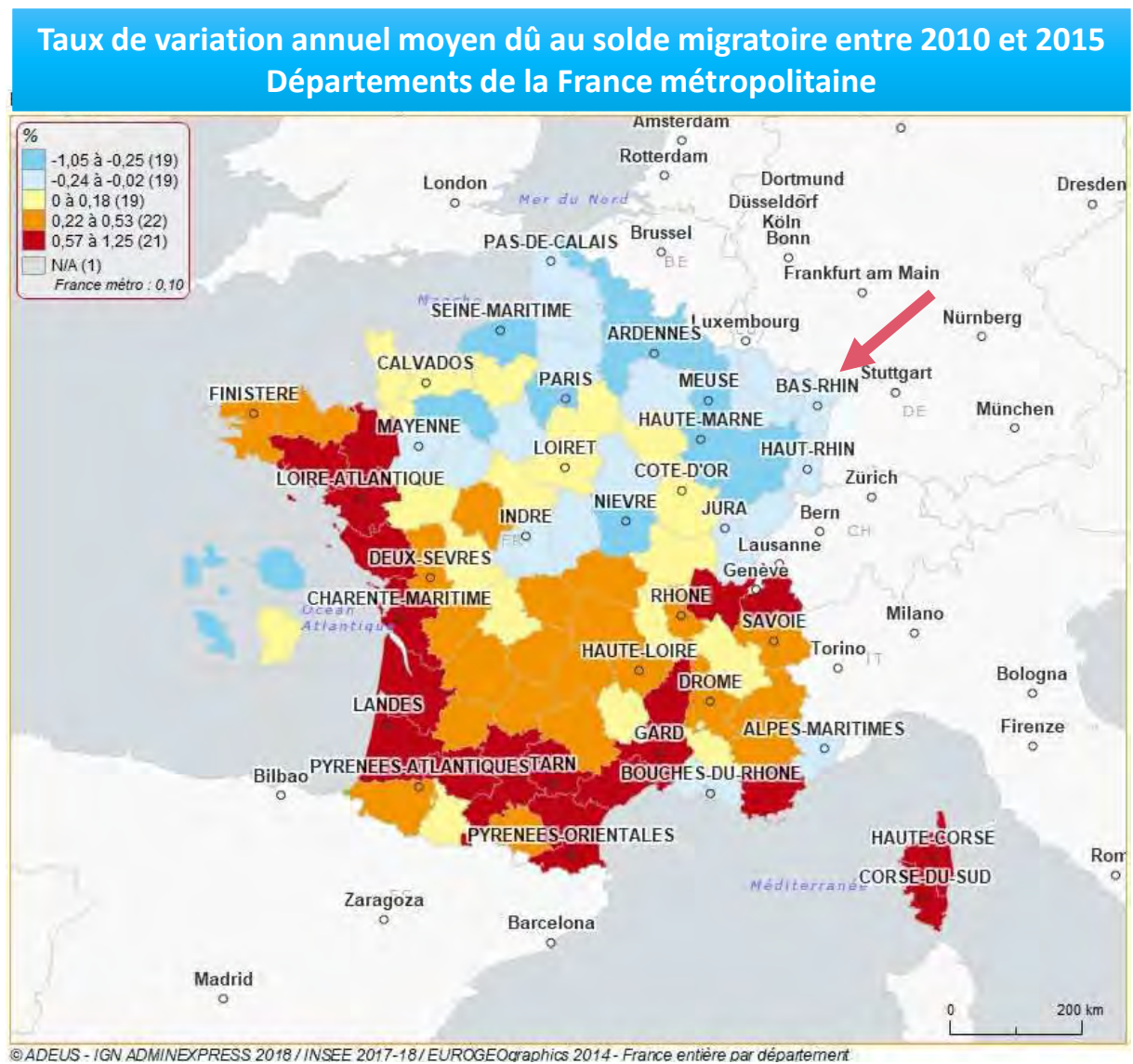


Ceux qui habitaient dans le territoire et vont habiter hors du territoire



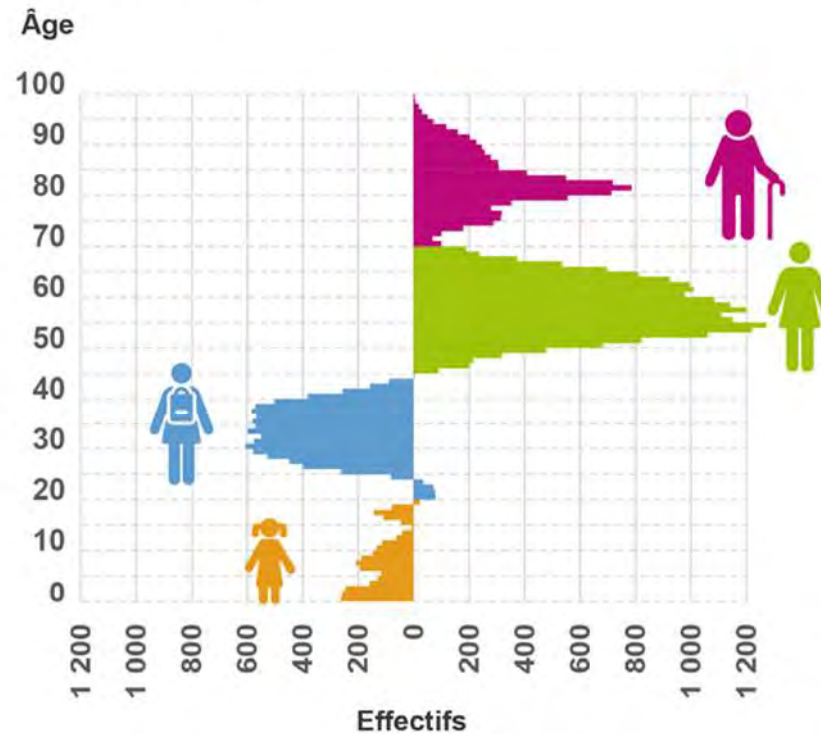


# Dans un contexte national de forte attractivité résidentielle du sud et de la façade atlantique



# Une population qui vieillit depuis 1999, comme la tendance nationale

Évolution de la population dans le PETR d'Alsace du Nord entre 1999 et 2015



Les **moins** de 50 ans

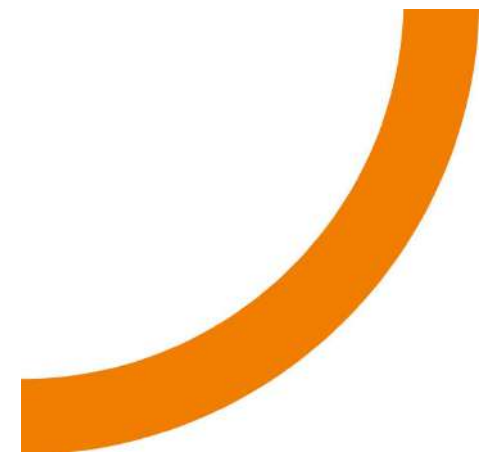


baissent

Les **plus** de 50 ans  
augmentent

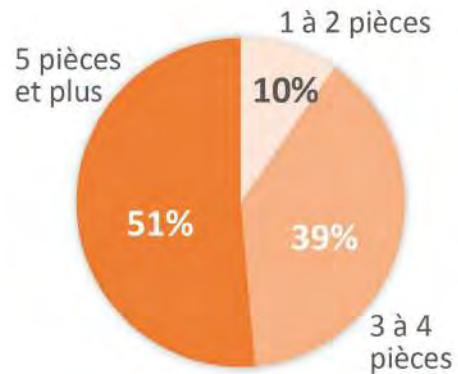


**24,8 %** de plus de 60 ans  
en 2015



# Un parc de **84 712** logements en 2015

## Une majorité de grands logements...



Mais, une tendance à la baisse de la taille des logements

Les 5 pièces et plus passent de

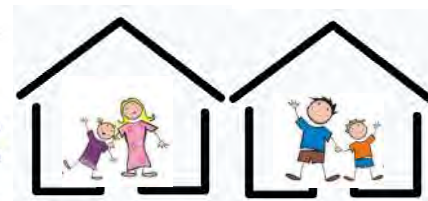
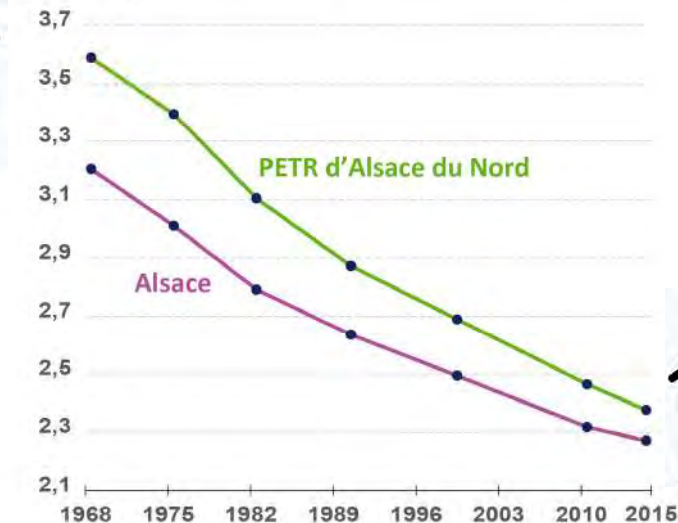
**54% à 51%**

entre 2010 et 2015 au profit des logements de taille moyenne (3-4 pièces).

## ...dans un contexte de baisse de la taille des ménages



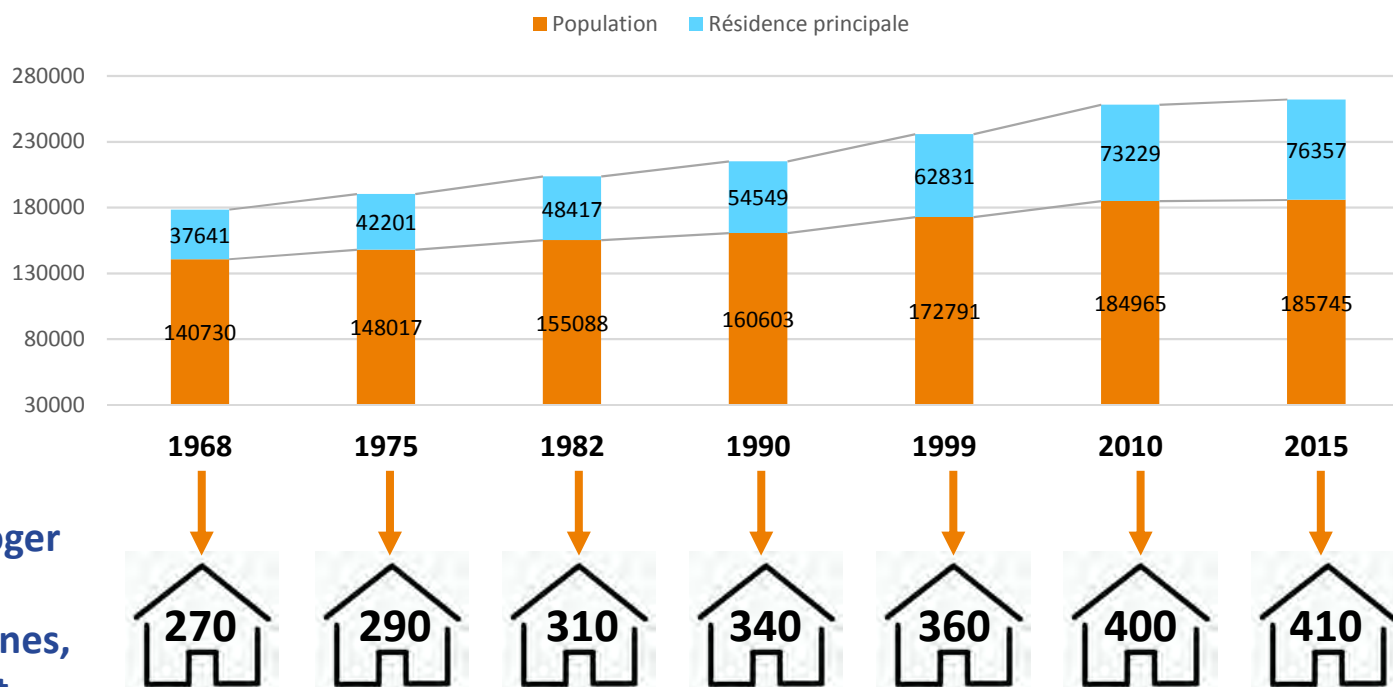
Nombre moyen de personnes par ménage



# Des besoins en logements qui évoluent

- Plus de logements pour loger le même nombre de personnes

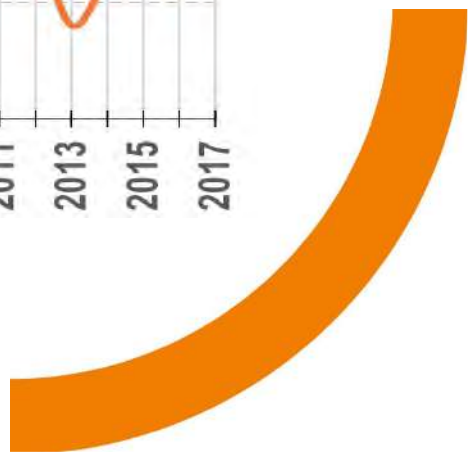
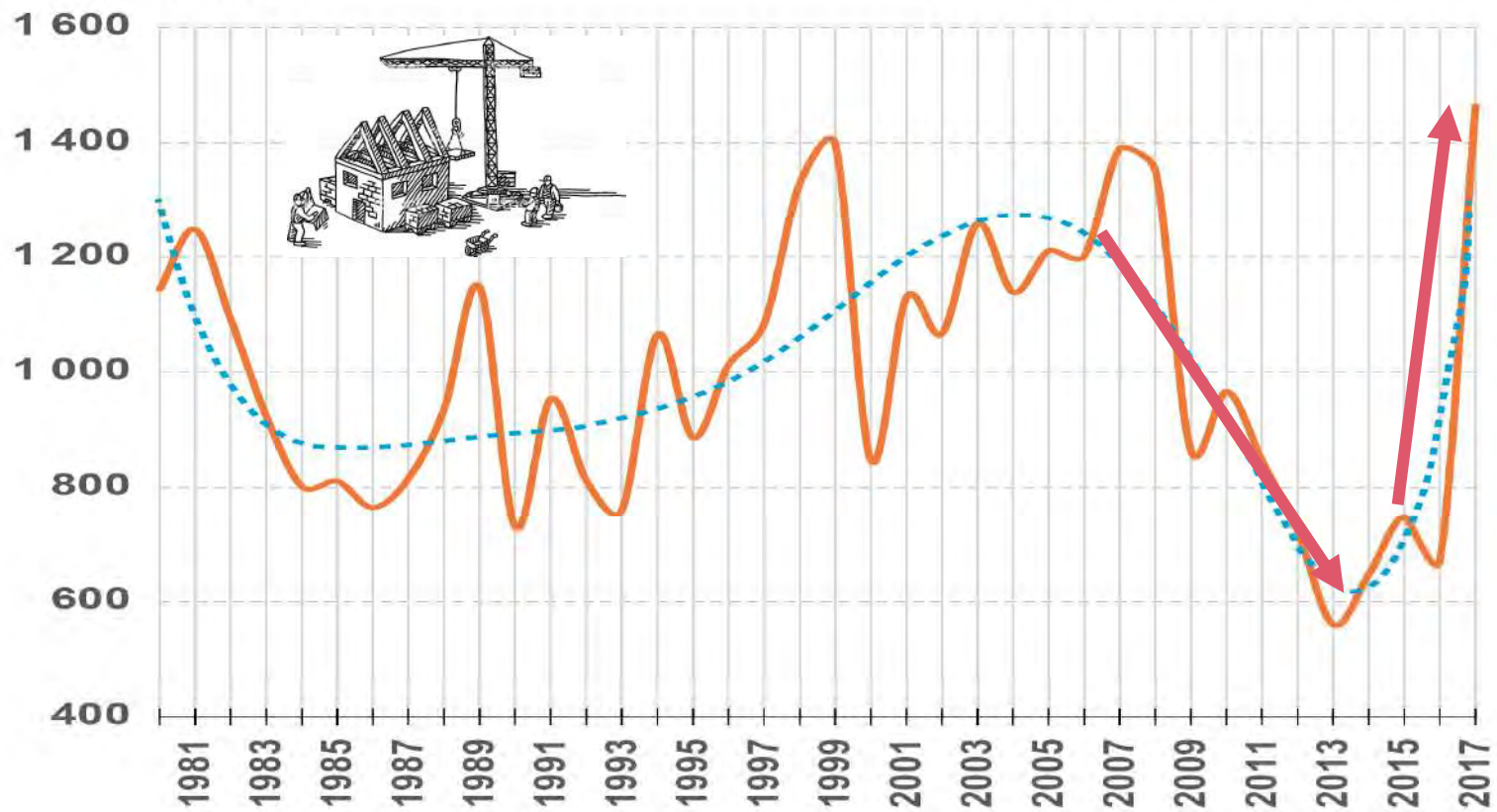
Evolution de la population et des résidences principales entre 1968 et 2015



Pour loger  
1000  
personnes,  
il fallait

# Des besoins de production de nouveaux logements : une reprise après une forte période de baisse

Évolution des mises en chantier des logements dans le SCoT de l'Alsace du Nord entre 1968 et 2017

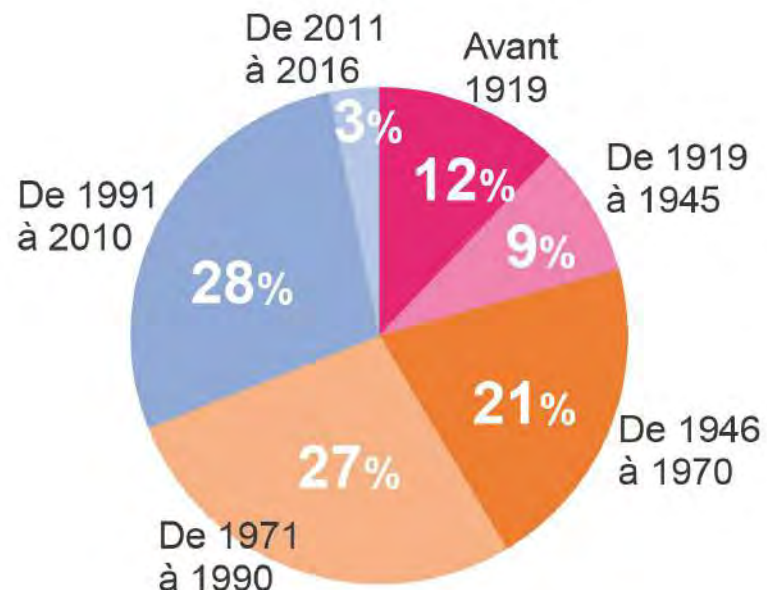




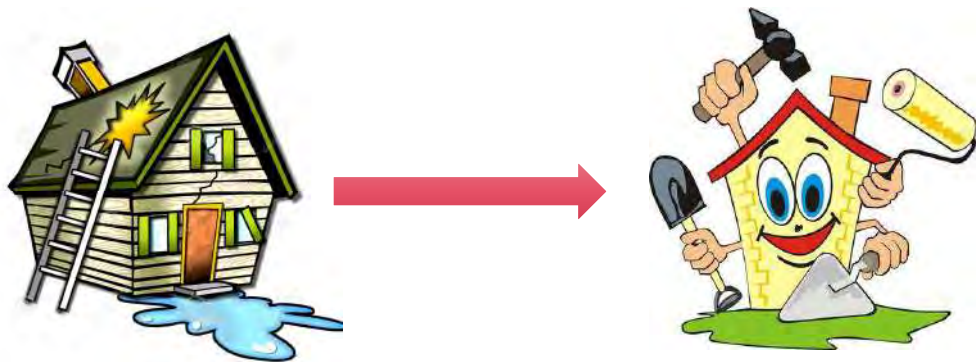
## Un parc ancien important...

- 21 % des résidences principales ont été construites avant la deuxième guerre mondiale.
- Le parc des années 1970 à 1990 est le plus représenté (48 %). Cette période se caractérise par un bâti assez énergivore.
- Seules 30 % des résidences principales ont moins de 25 ans.

Âge des résidences principales



## ...des enjeux de réhabilitation et de rénovation urbaine



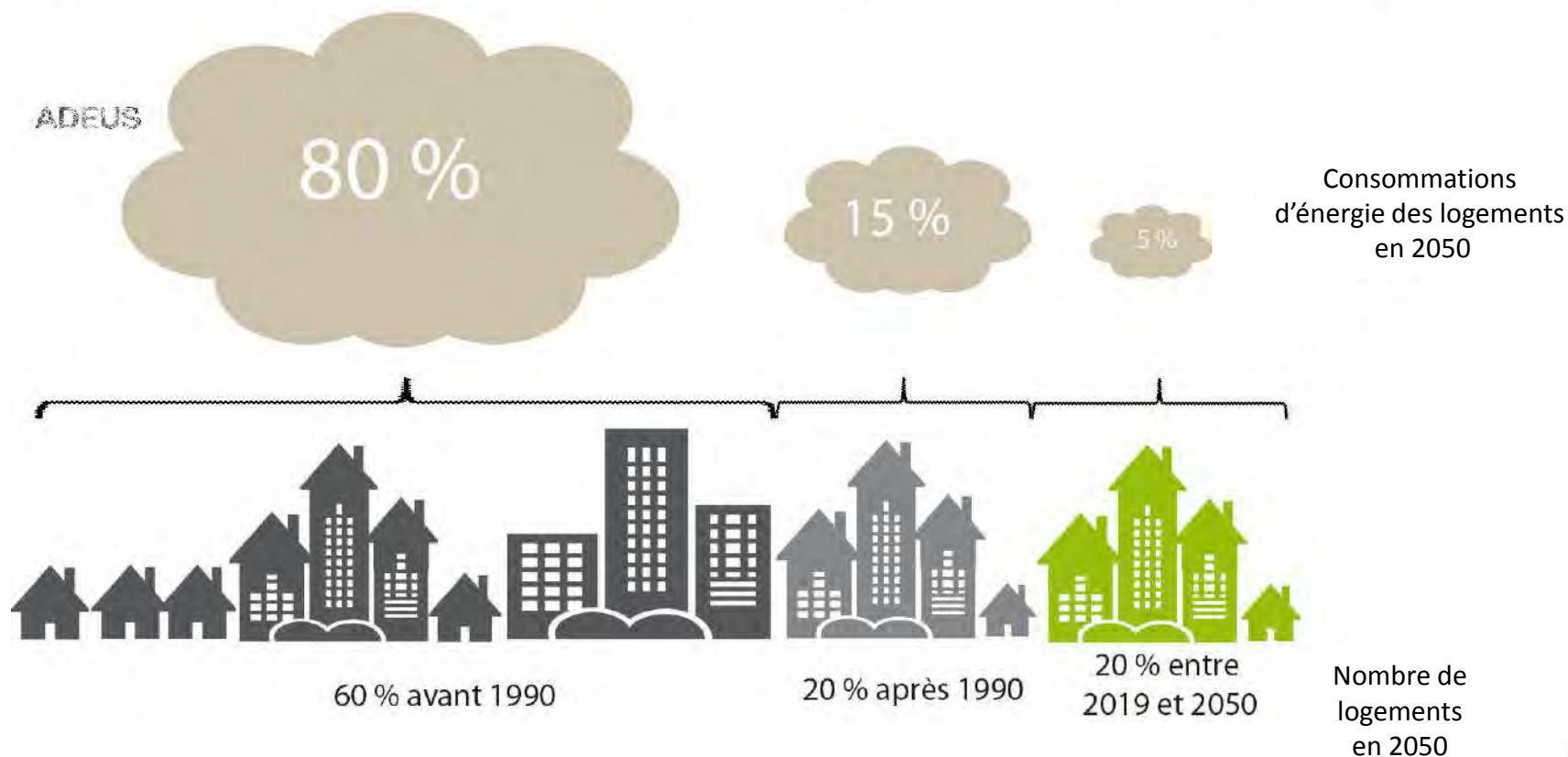
# 70%

des résidences principales ont plus de 25 ans.



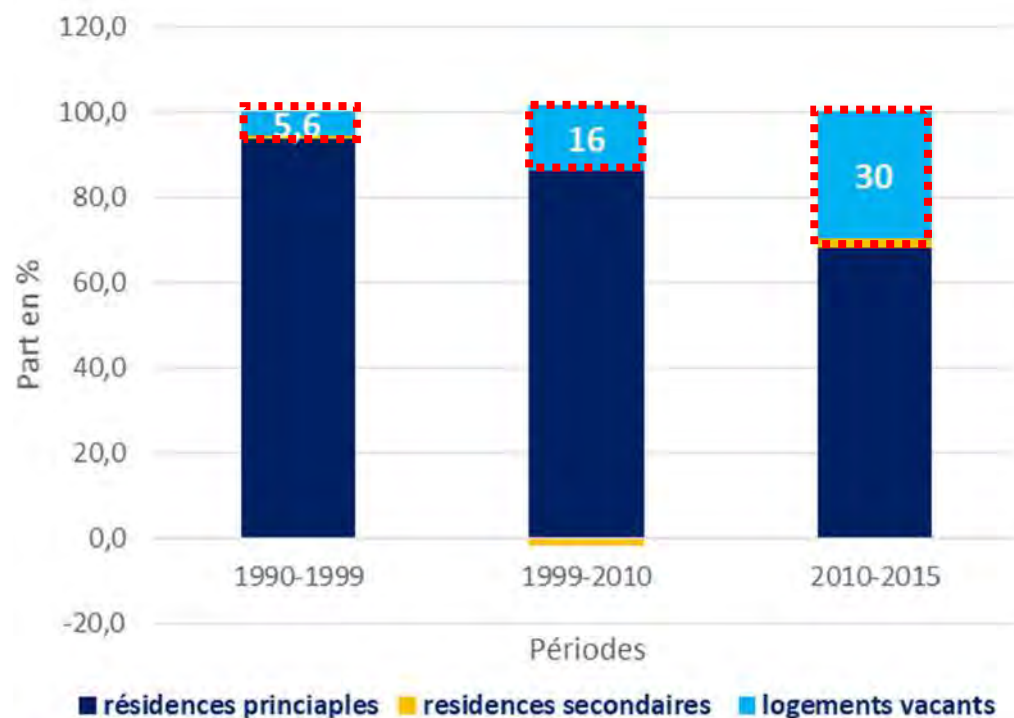
# Consommations énergétiques des logements anciens, proportionnellement plus fortes

Consommations énergétiques sur le parc de logement du territoire du SCOTAN



# Une forte augmentation de la vacance des logements : des enjeux de remise sur le marché de logements vacants

Part des catégories de logements dans la croissance du nombre de logements



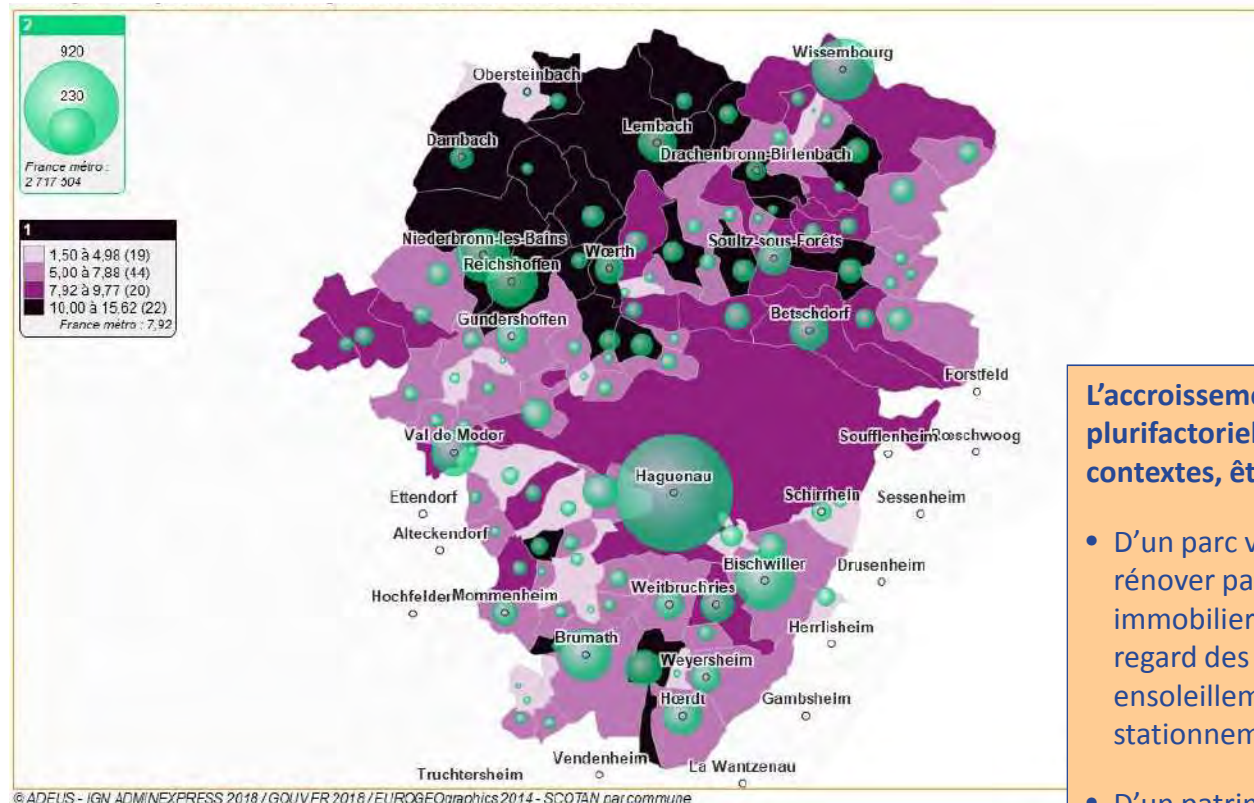
*La part de la vacance dans l'accroissement du nombre de logements est de plus en plus importante.*

# 8%

Taux de vacance à l'échelle du PETR (7,2% Bas-Rhin)

## Surtout dans le nord-ouest de l'Alsace du Nord

Nombre (cercle) et taux (%) de logements vacants en 2015



*Le taux de vacance dépasse les 10 % dans certaines communes.*

L'accroissement de la vacance est plurifactorielle et peut, selon les contextes, être le fruit :

- D'un parc vétuste trop coûteux à rénover par rapport au marché immobilier local et/ou obsolète au regard des modes de vie (mauvais ensoleillement, absence de stationnement, etc.)
- D'un patrimoine conservé par ses propriétaires, hors marché.
- De logiques de spéculation (zones de marché immobilier tendu)

# LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT DU SCoT DE L'ALSACE DU NORD

## \* Etre attractif en répondant à l'ensemble des besoins des ménages et sécuriser les parcours résidentiels :

- Veiller à une production quantitative suffisante de nouveaux logements pour pouvoir répondre à l'augmentation du nombre de ménages et à l'accueil des nouveaux



- Favoriser une diversité de l'offre en logement pour prendre en compte la diversité des besoins des ménages



## \* Veiller à la requalification du parc existant

- Remobiliser les logements vacants
- Amplifier la rénovation énergétique



## \* Assurer un développement équilibré dans l'ensemble du territoire privilégiant proximité des commerces, services, transports collectifs, ... pour limiter les déplacements

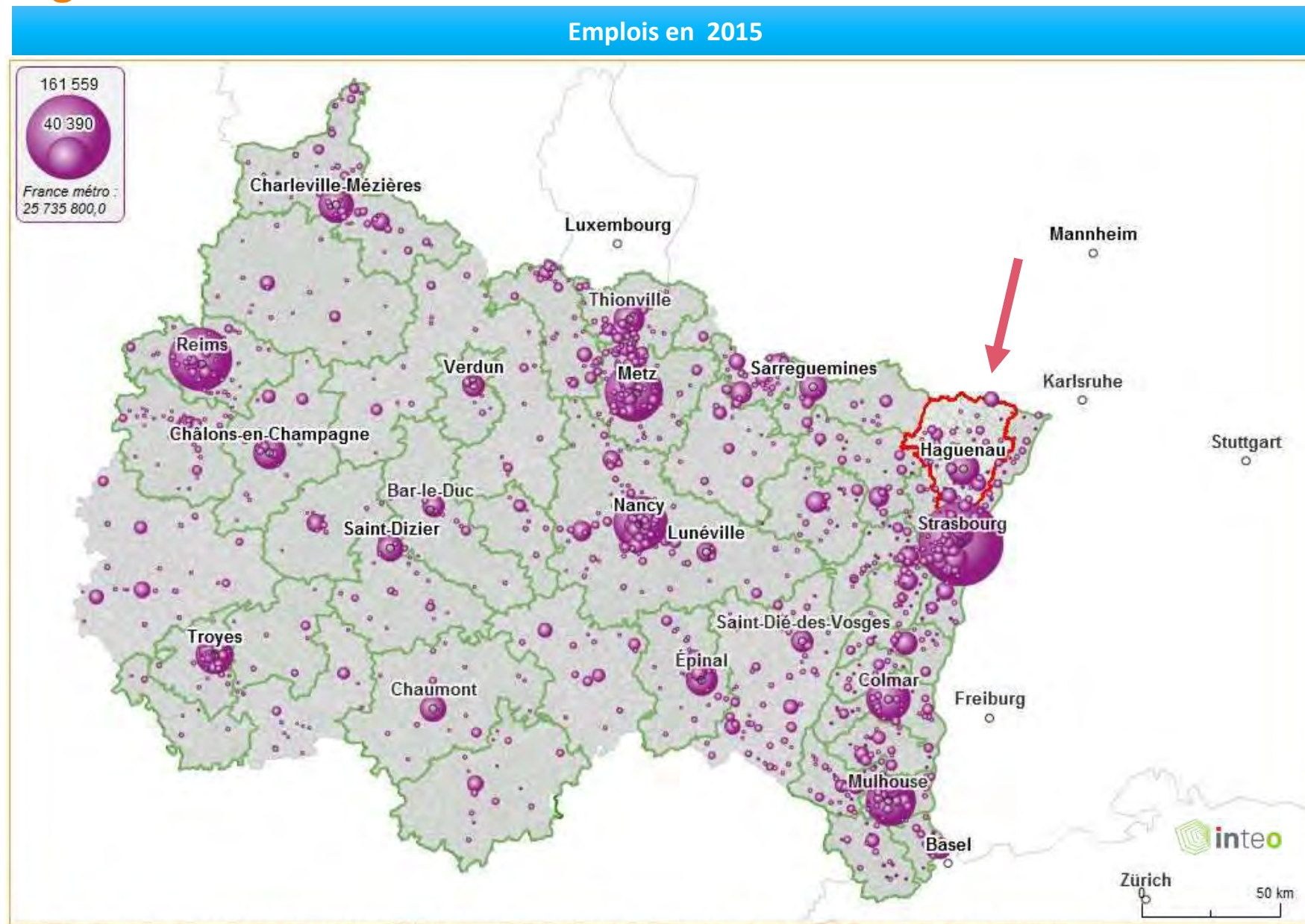


## \* Conserver un équilibre emplois/ habitants pour ne pas devenir un territoire exclusivement résidentiel



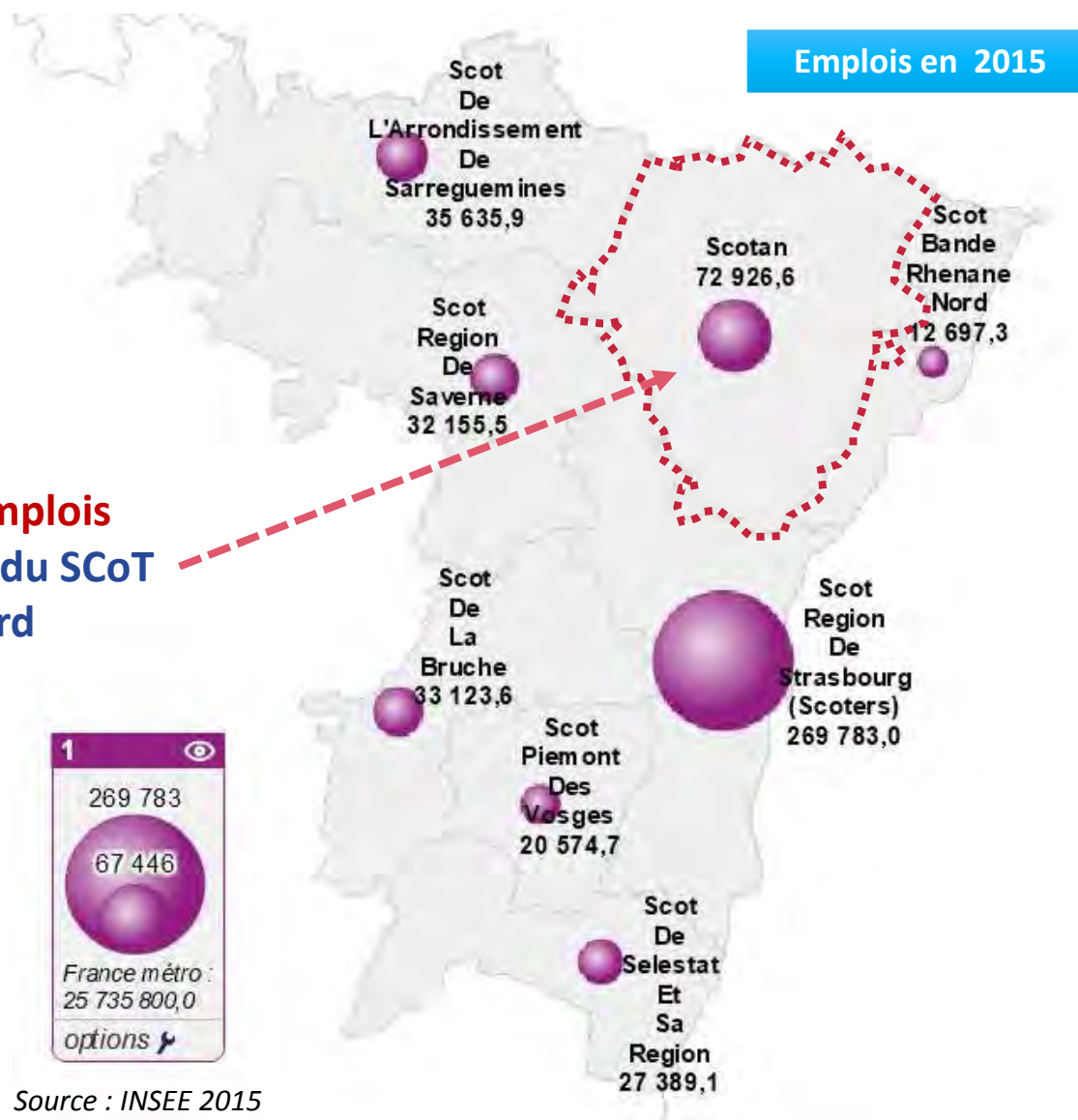


# Le territoire du SCoTAN, un pôle d'emplois important dans la région Grand Est



# SCoTAN : 2<sup>ème</sup> pôle d'emplois du département

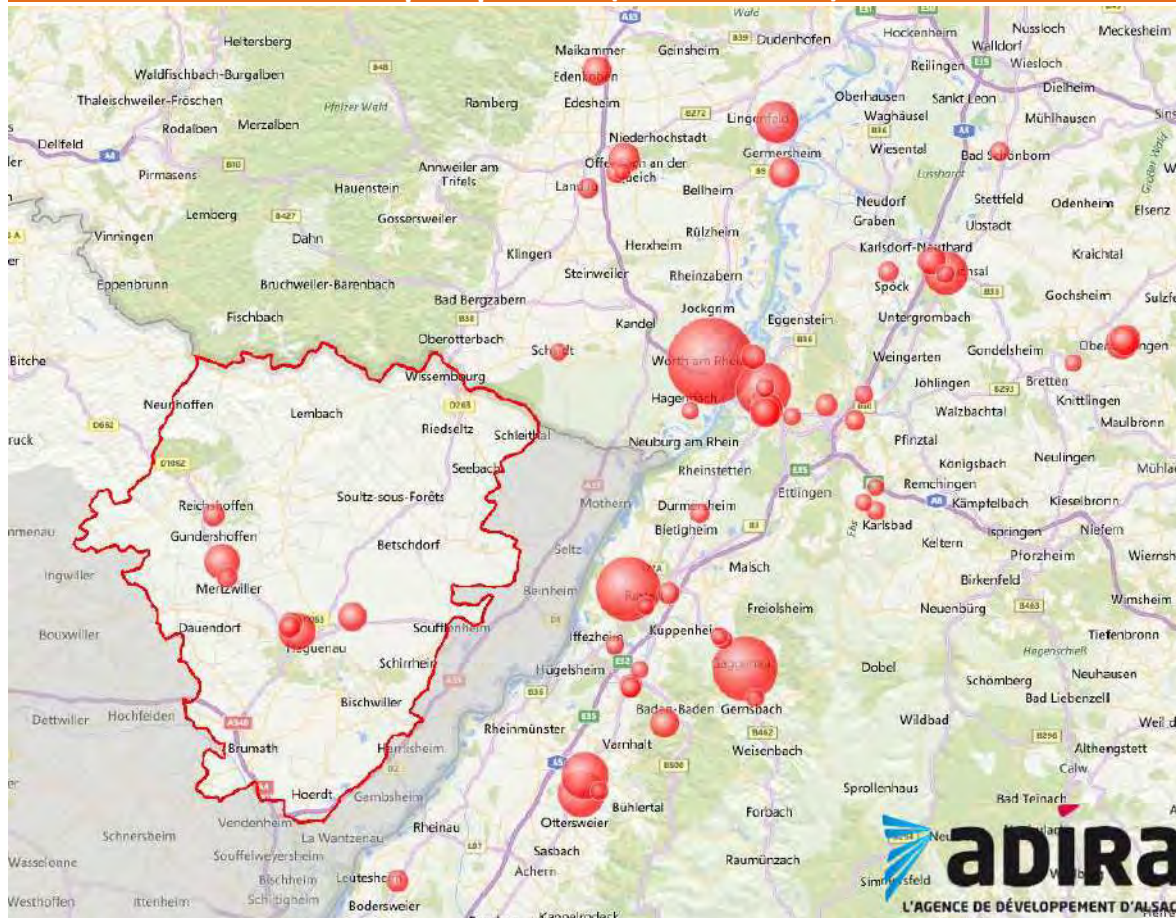
Près de **73 000 emplois**  
dans le territoire du SCoT  
de l'Alsace du Nord





# Une proximité d'importants sites industriels allemands + de 500 salariés

Localisation des principaux sites industriels allemands les plus proches (+ 500 salariés)



Secteur de **Karlsruhe**

20 sites et près de **24 000** emplois

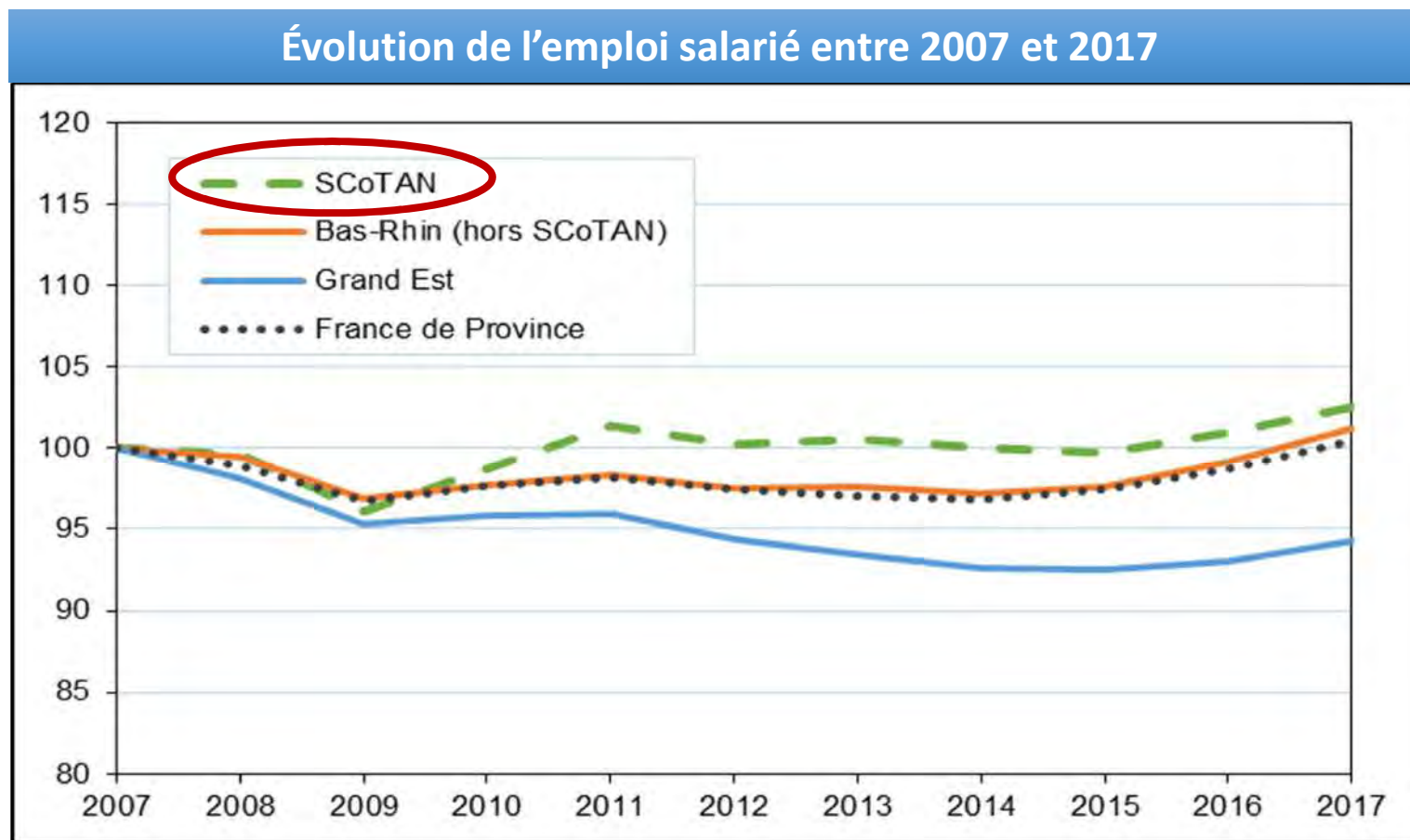
Secteur de **Rastatt**

12 sites et près de **25 000** emplois

## Top 5

- 1  Würth - 11 800 salariés
- 2  Rastatt - 6 500 salariés
- 3  Karlsruhe - 4 700 salariés
- 4  Bühl - 3 500 salariés
- 5  Bühl - 3 500 salariés
- 8   Haguenau - 2 200 salariés

## Une évolution de l'emploi salarié entre 2007 et 2017 légèrement plus favorable qu'au niveau national et départemental

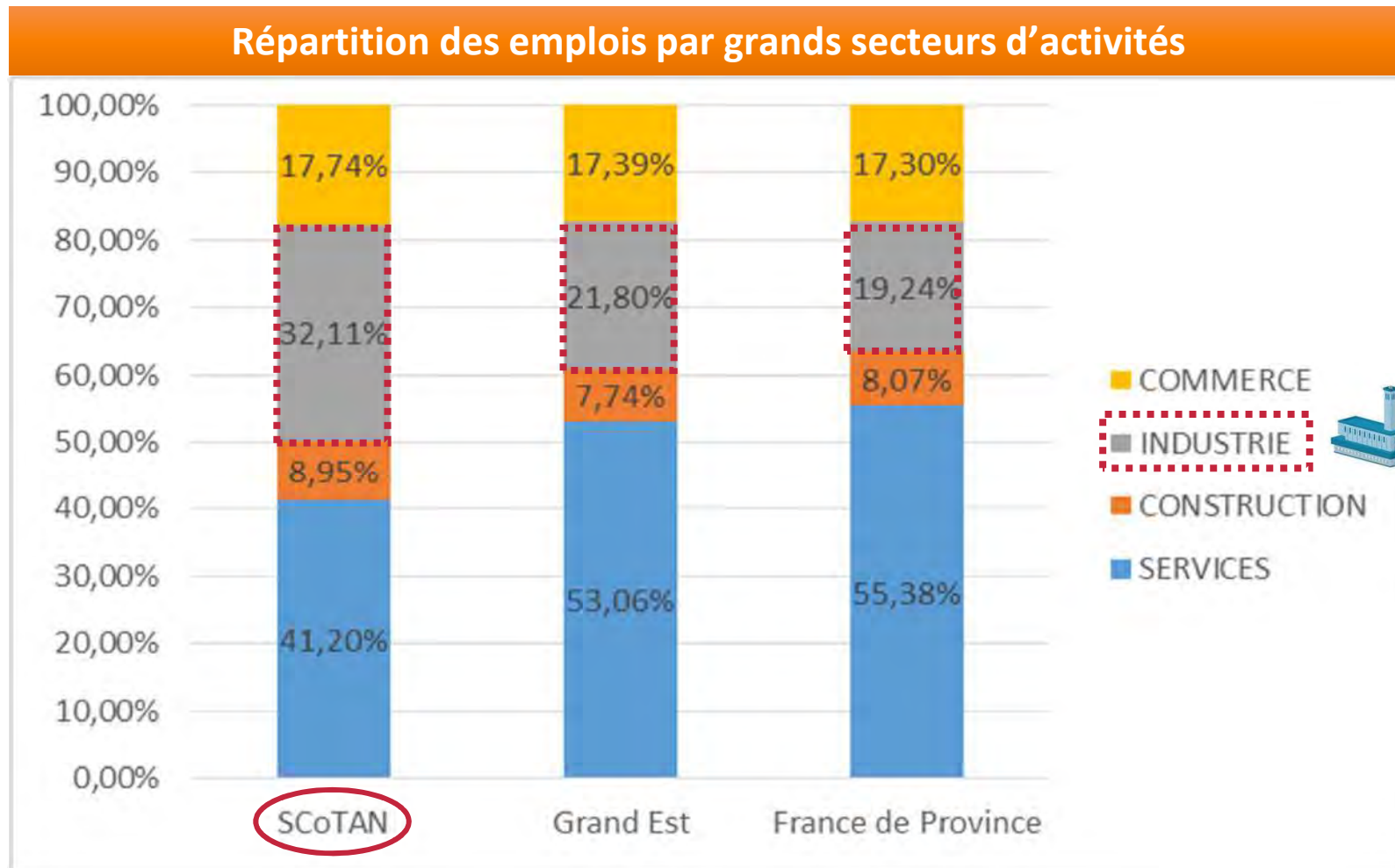


Source : ACOSS-URSSAF (données brutes)





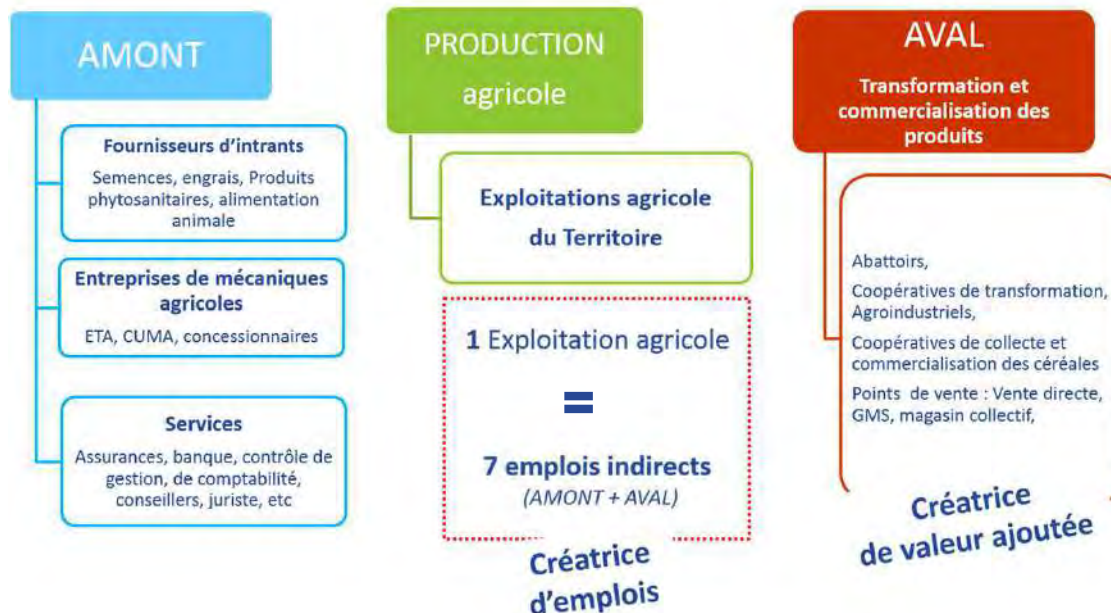
# Une part d'emplois industriels qui reste importante



Source : ACOSS-URSSAF (données brutes, hors champ agricole)

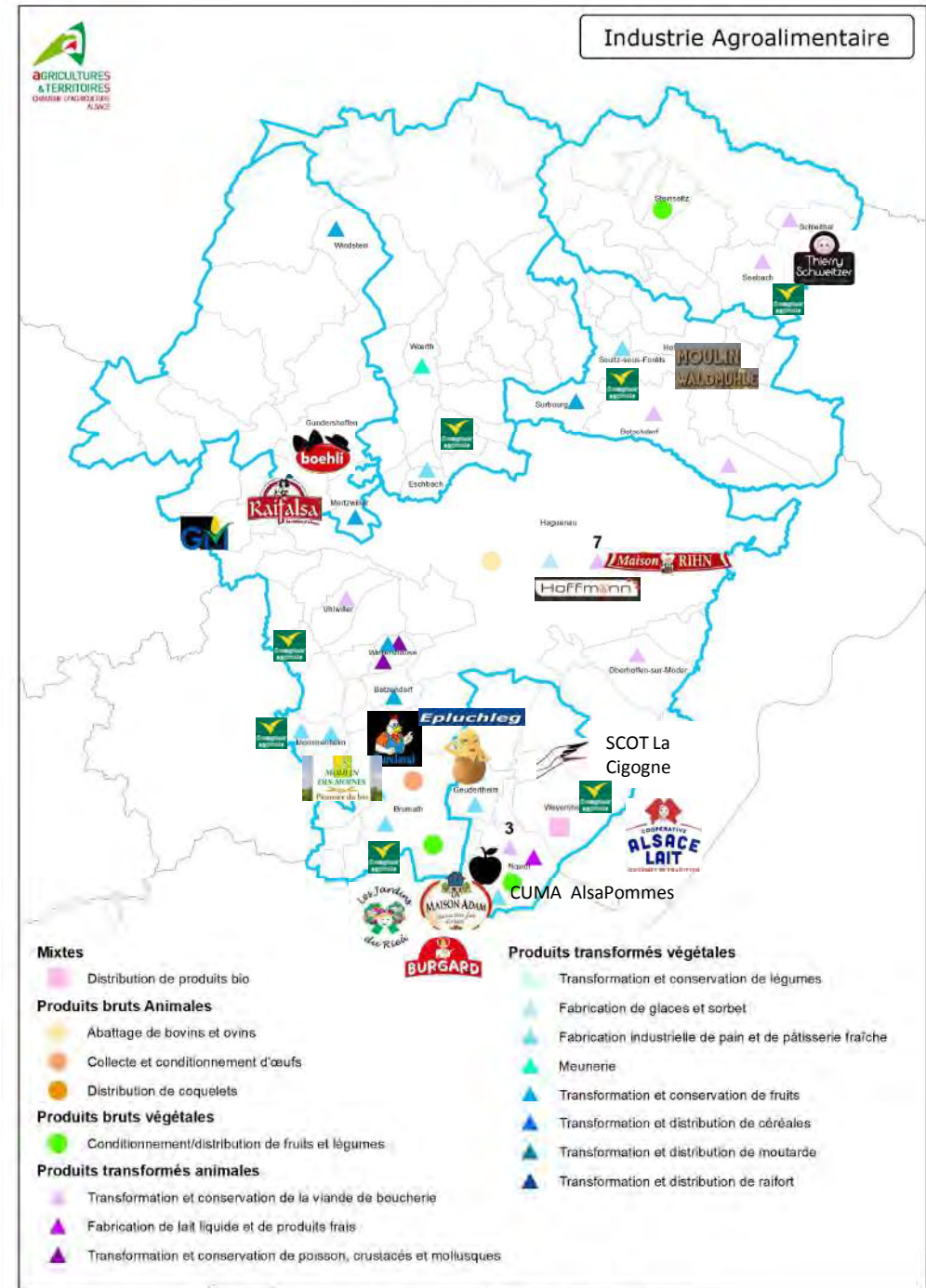
# L'agriculture, un poids économique

- 928 exploitations ont leur siège sur le territoire
- 1 366 unités de travail annuel
- 50% de pluriactifs
- Une production diversifiée
  - Les filières bien représentées :
    - Céréalière, laitière, maraichère, arboricole, ...
    - Les cultures spéciales : tabac, houblon, raifort, asperges, ...
    - La viticulture
- Une filière énergétique dynamique (méthanisation, photovoltaïque)
- Des activités induites en amont et en aval



# Les débouchés économiques : l'industrie agroalimentaire et les circuits courts

- ◎ 52 entreprises agro-alimentaires
  - ☀️ emploient 2430 salariés
  
- ◎ 15 entreprises agroalimentaires ont un approvisionnement majoritairement local
  
- ◎ 151 exploitations (16%)
  - ☀️ pratiquent la vente en circuits courts





# Le tourisme, un potentiel économique

Gastronomie et vin



Fluvial



Loisirs



Mémoire et culture



Urbain, patrimonial et festif



Santé et bien-être



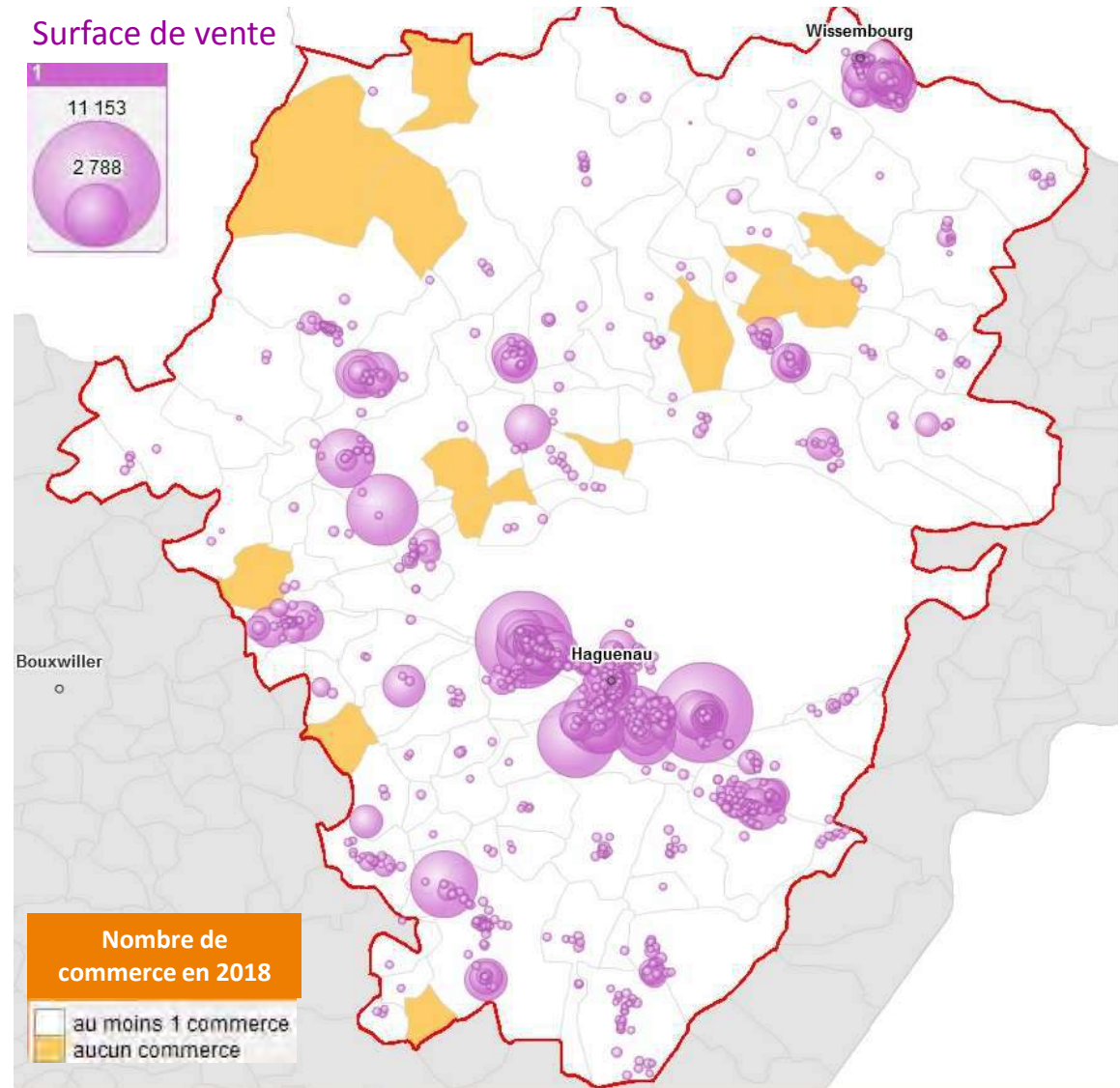
Nature et montagne





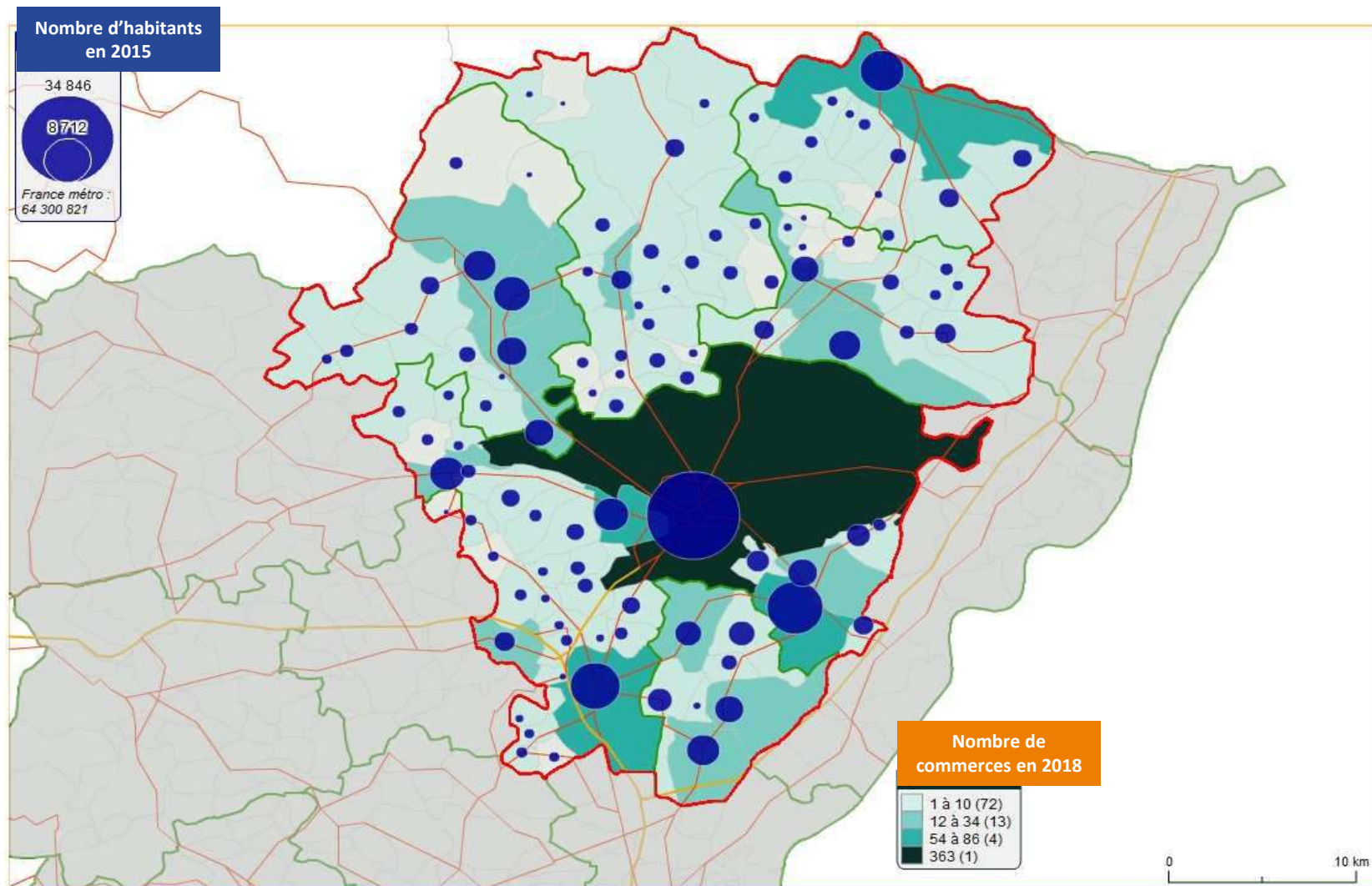
# Un équipement commercial dense

- 1 125 commerces dans 90 communes
- 90 % des commerces < 300 m<sup>2</sup>
- 10 % > 300 m<sup>2</sup> = 66 % des surfaces
- Mais des parties de territoire **moins bien couvertes...**
  - 40 communes sans aucun commerce alimentaire
  - 15 communes sans aucun commerce



## ... mais corrélée avec l'implantation de la population

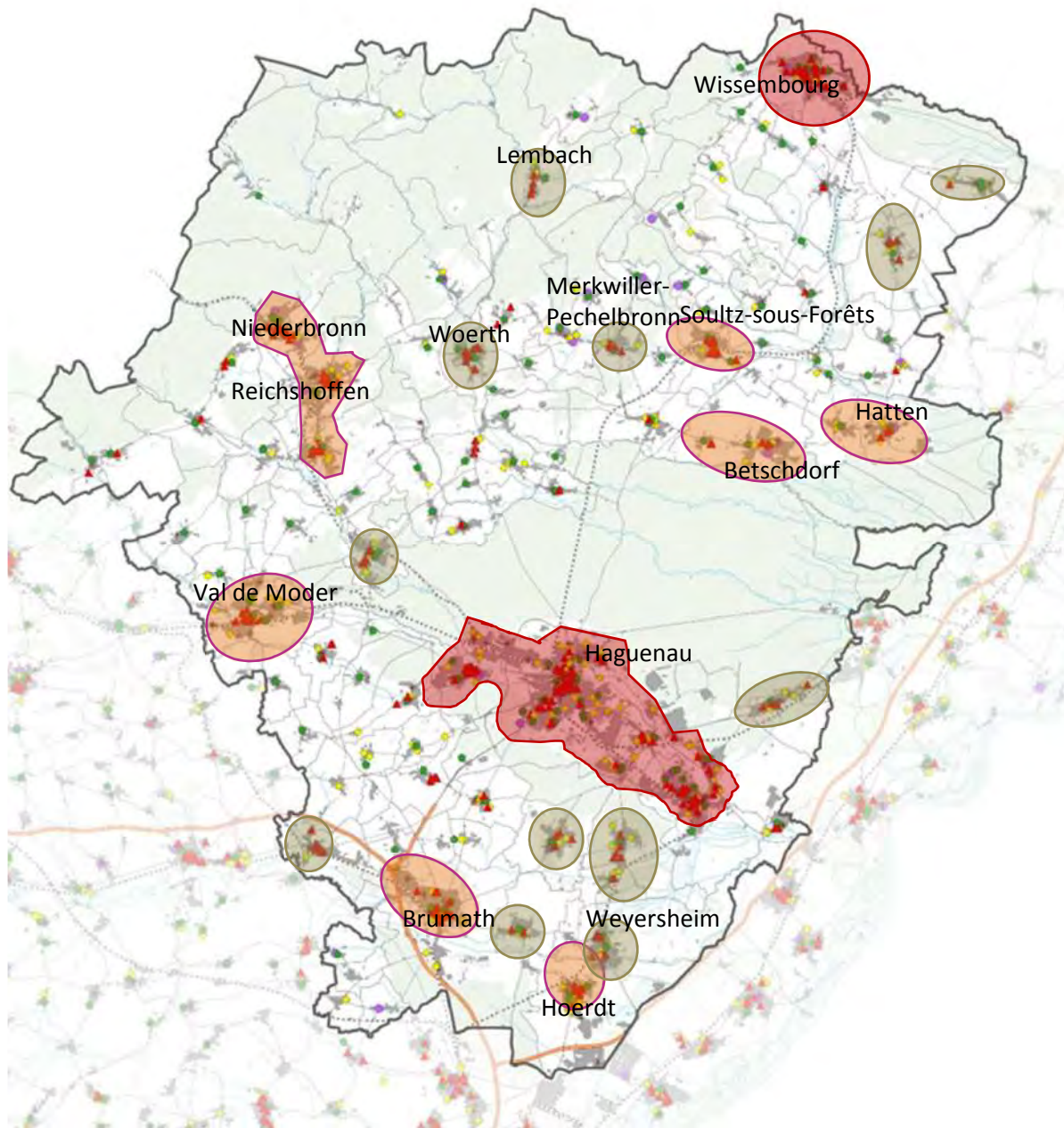
Nombre de commerces en 2018 et nombres d'habitants en 2015



© ADEUS - IGN ADMINEXPRESS 2018 / INSEE 2017-18 / EUROGEOgraphics 2014 - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur



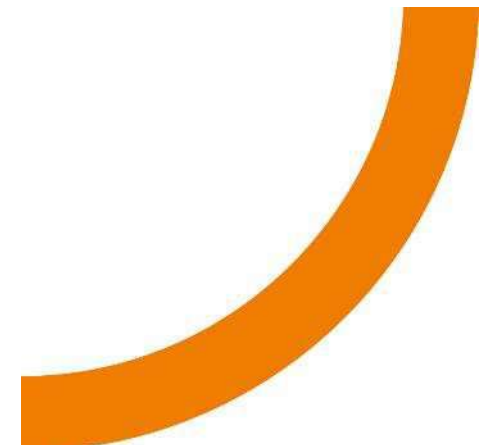
## ...tout comme les équipements



**Equipement de niveau 3**  
**Forte concentration**  
**d'équipements:** service administratif, hôpital, médecins spécialisés, cinéma...

**Equipement de niveau 2**  
**Bonne concentration**  
**d'équipements de santé et de la vie courante :** banque, médecins spécialisés du quotidien, diversité d'équipements alimentaires...

**Equipement de niveau 1**  
**Petite concentration**  
**d'équipements de proximité :** supérette, poste, restaurants, médecin généraliste (quelques spécialités ponctuellement)...



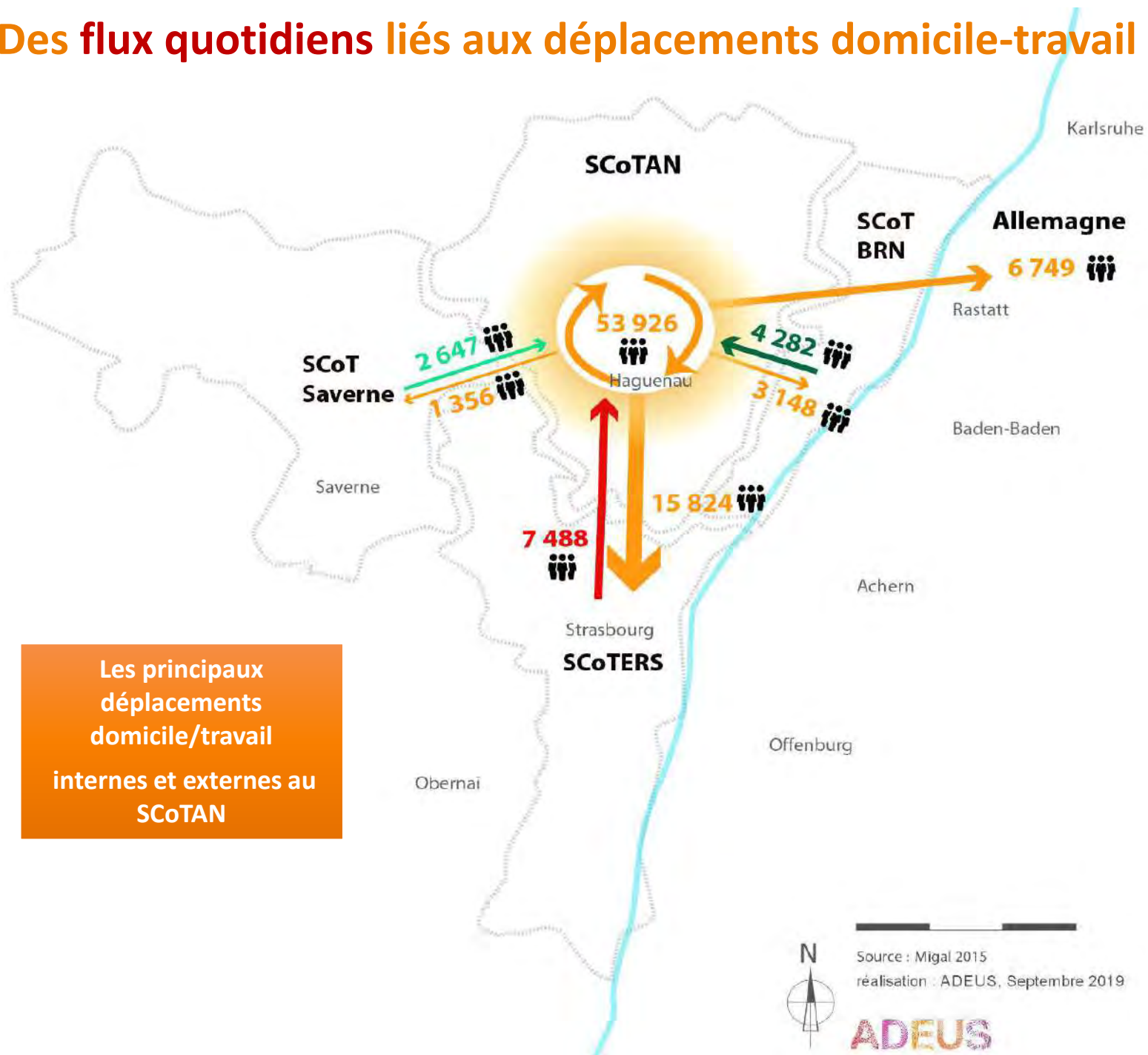


# LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT DU SCoT DE L'ALSACE DU NORD

- \* **Développer et diversifier le tissu économique en s'appuyant sur les richesses et ressources du territoire :**
  - le tissu économique existant
  - la main d'œuvre locale
  - les ressources naturelles (géothermie...)
  - le cadre de vie de qualité
- \* **Attirer de nouvelles entreprises des filières dynamiques (Start up, chimie verte...)**
- \* **Accentuer les fonctions de tertiaires supérieures (enseignement supérieur, recherche et développement, ingénierie...)**
- \* **Faire du développement des énergies renouvelables un levier de développement économique**
- \* **Conforter le rôle de l'agriculture comme vecteur de développement urbain et rural**
- \* **Soutenir le développement artisanal**
- \* **Diversifier et renforcer les commerces et services de proximité**
- \* **Développer l'économie touristique**
- \* **Hiérarchiser les projets de zones d'activités et intégrer la spécificité industrielle de l'Alsace du Nord**



# Des flux quotidiens liés aux déplacements domicile-travail



# La voiture reste le mode déplacement privilégié (tous types de déplacement) en 2019, mais en recul par rapport à 2009



**4 % (5%)**  
Transports  
en commun



**4 % (5%)**  
Vélos



**30 % (20%)**  
Piétons

**12 % (17%)**

Voitures  
Passagers

**48 % (51%)**

Voitures  
Conducteurs



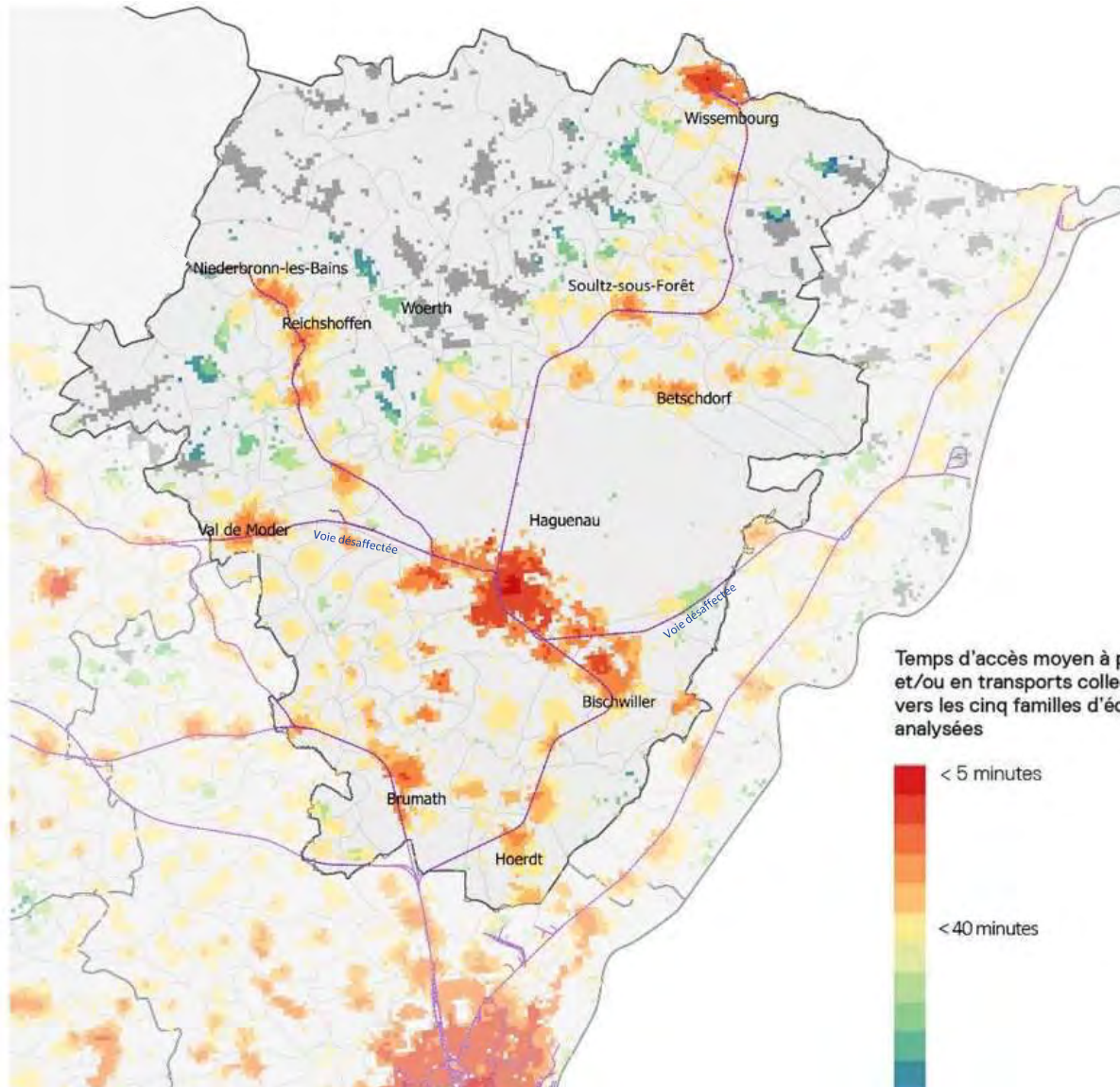
Répartition modale

2019 2009

X % (X%)

Source : Enquête Mobilité

# Accès aux équipements à pied ou en transports en commun



## Méthode :

☐ Horaires de février 2019, pour un départ à 7h du matin (marche + TC).

☐ 5 familles d'équipement :

- **Enseignement secondaire** (moyenne tps d'accès collège et lycée)
- **Établissement de santé** (hôpital, urgence, centre de santé)
- **Loisirs** (théâtre, cinéma, bowling, bars, resto)
- **Sport** (terrain de jeux + piscine)
- **Services à la personne** (service sociaux divers (CSC, etc.), services à l'emploi (Pôle emploi) et banques, poste, presse)

*Moyenne d'accès à ces 5 familles avec une tolérance de 1 (manque d'une famille ou plus mauvais temps d'accès effacé).*

Temps d'accès moyen à pied et/ou en transports collectifs vers les cinq familles d'équipements analysées

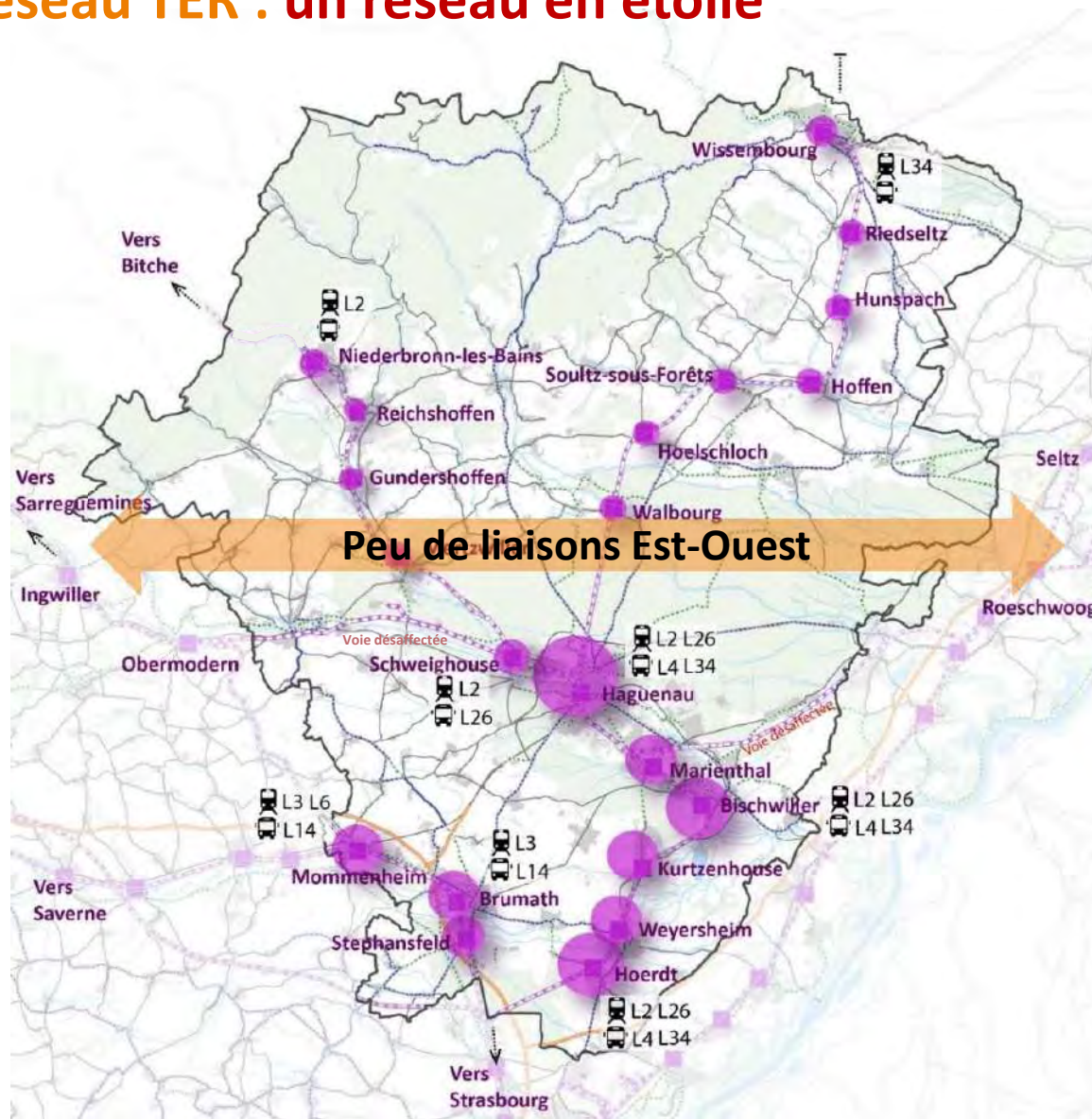


0 2 4 6 8 10 km

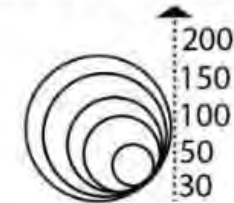
Sources : BPE, INSEE, 2016 ; BD Topo, IGN, 2015 ; Carroyage INSEE 200m, 2012 ; Données horaires des réseaux de TC, 2019 ; Modèle Connecté ADEUS



# La desserte par gare en nombre d'arrêts de trains et car du réseau TER : un réseau en étoile



Nombre d'arrêt train et car TER / Jour



Numéro de ligne



Éléments de mobilité

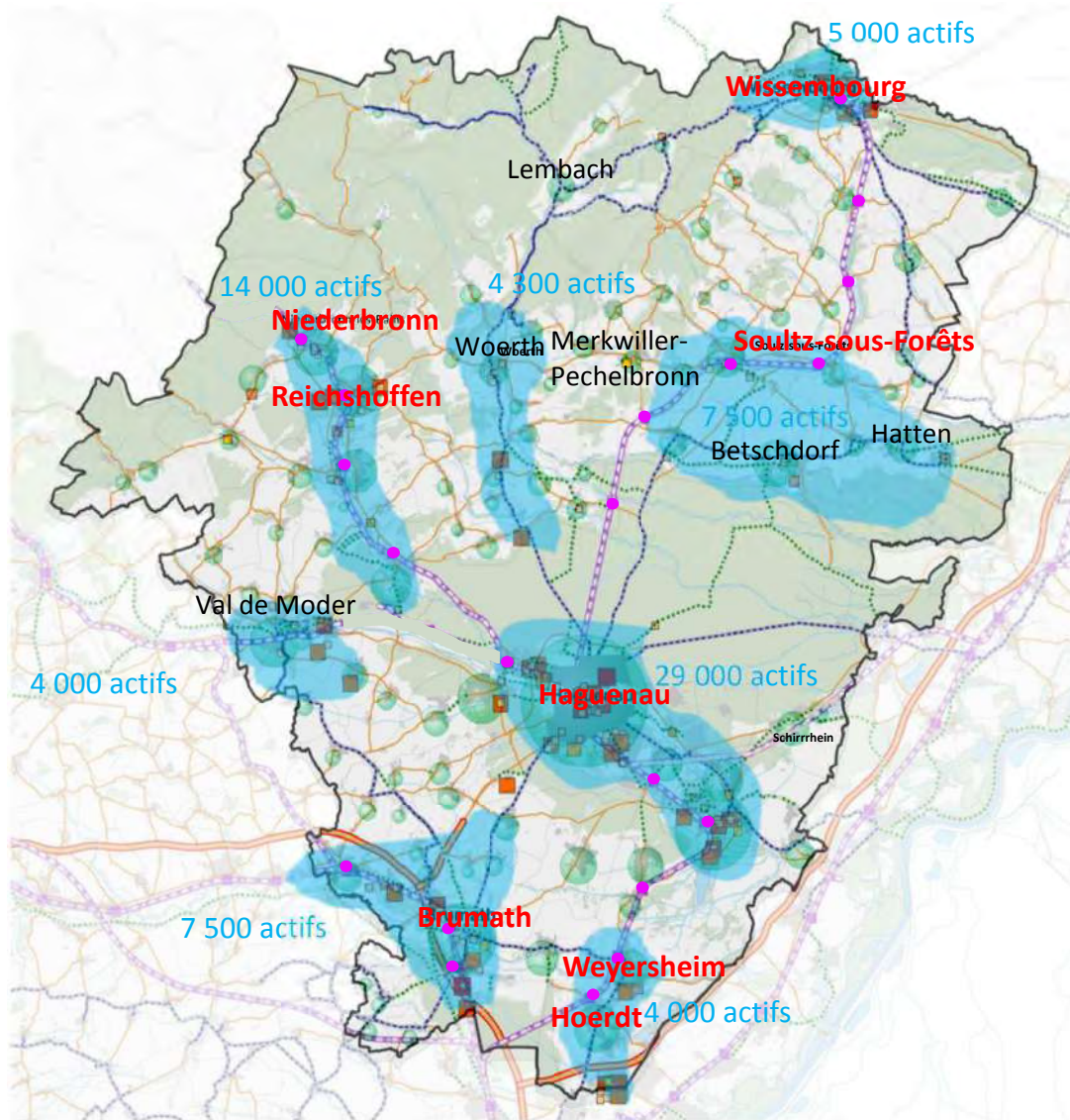
- réseau TER (ferré et routier)
- arrêts TER
- réseau Bus 67
- itinéraires cyclables
- autoroutes
- routes départementales



sources : Bd Topo IGN 2018 ;  
Bd OCS CIGAL 2012 ; CG 67 ;  
réalisation : ADEUS, Septembre 2019

ADEUS

# Pôles d'emplois et transports en commun



Commune avec une gare de transport en commun en site propre

Légendes :



Espace(s) de concentration d'emplois et de population

Tailles des entreprises (en nombre de salariés) :



Population (en nombre d'habitants) :

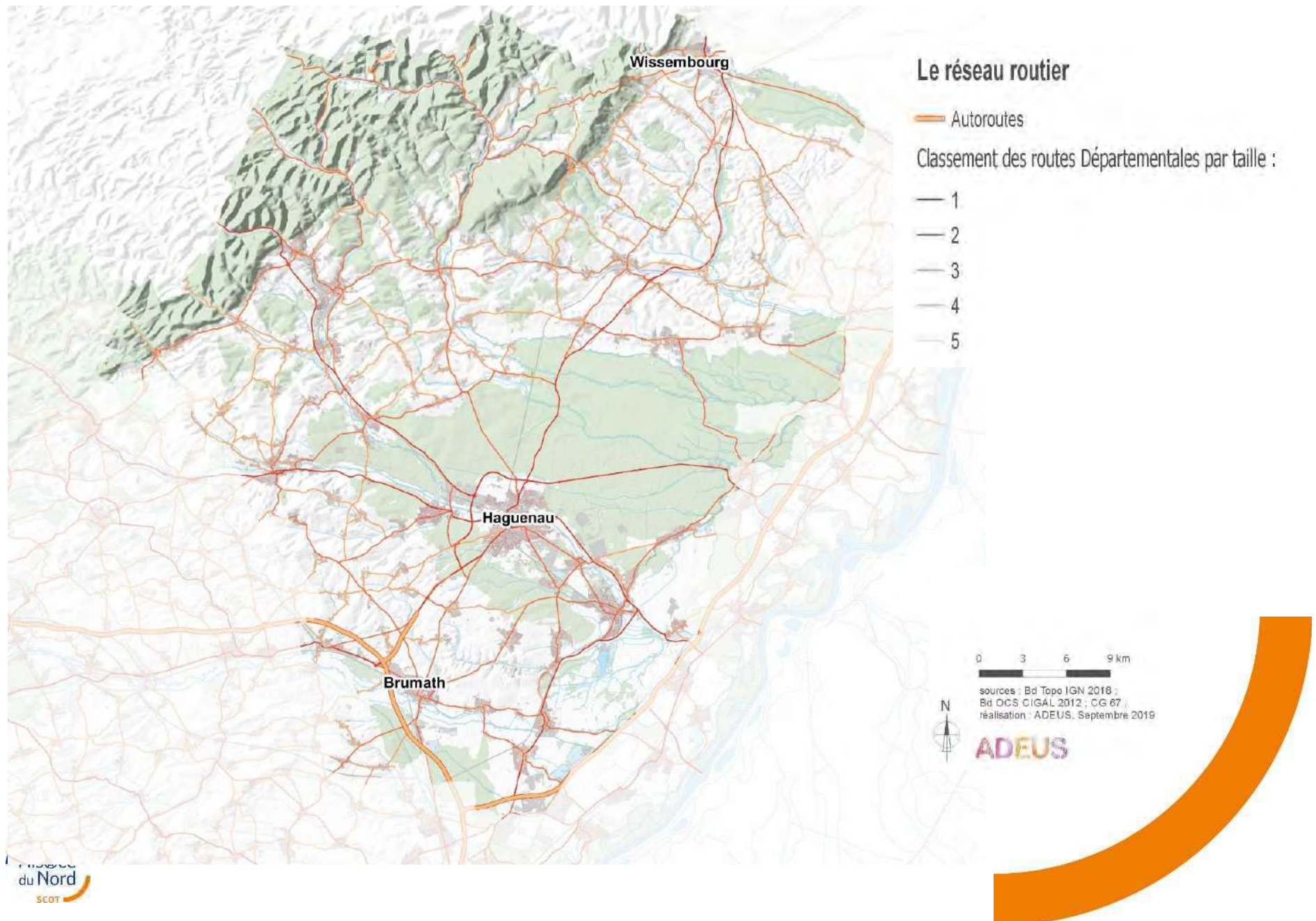


## Éléments de mobilité

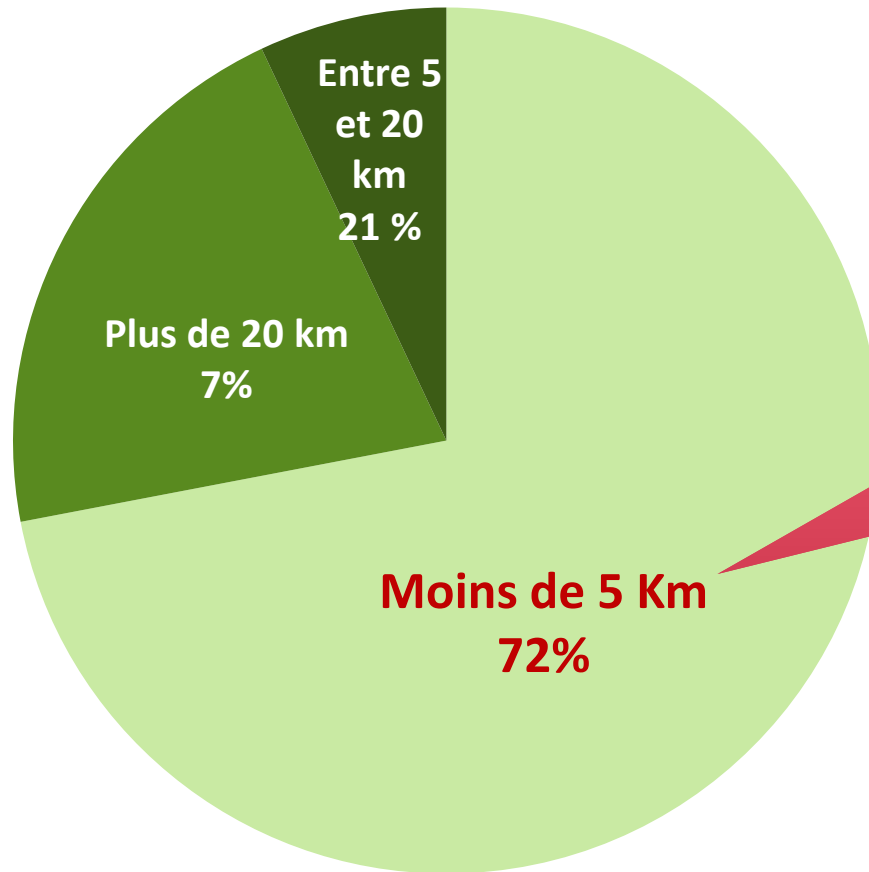
- réseau Bus 67
- itinéraires cyclables
- réseau TER (fermé et routier)
- arrêts TER
- autoroutes
- routes départementales



# Le réseau routier sur le périmètre du SCoTAN



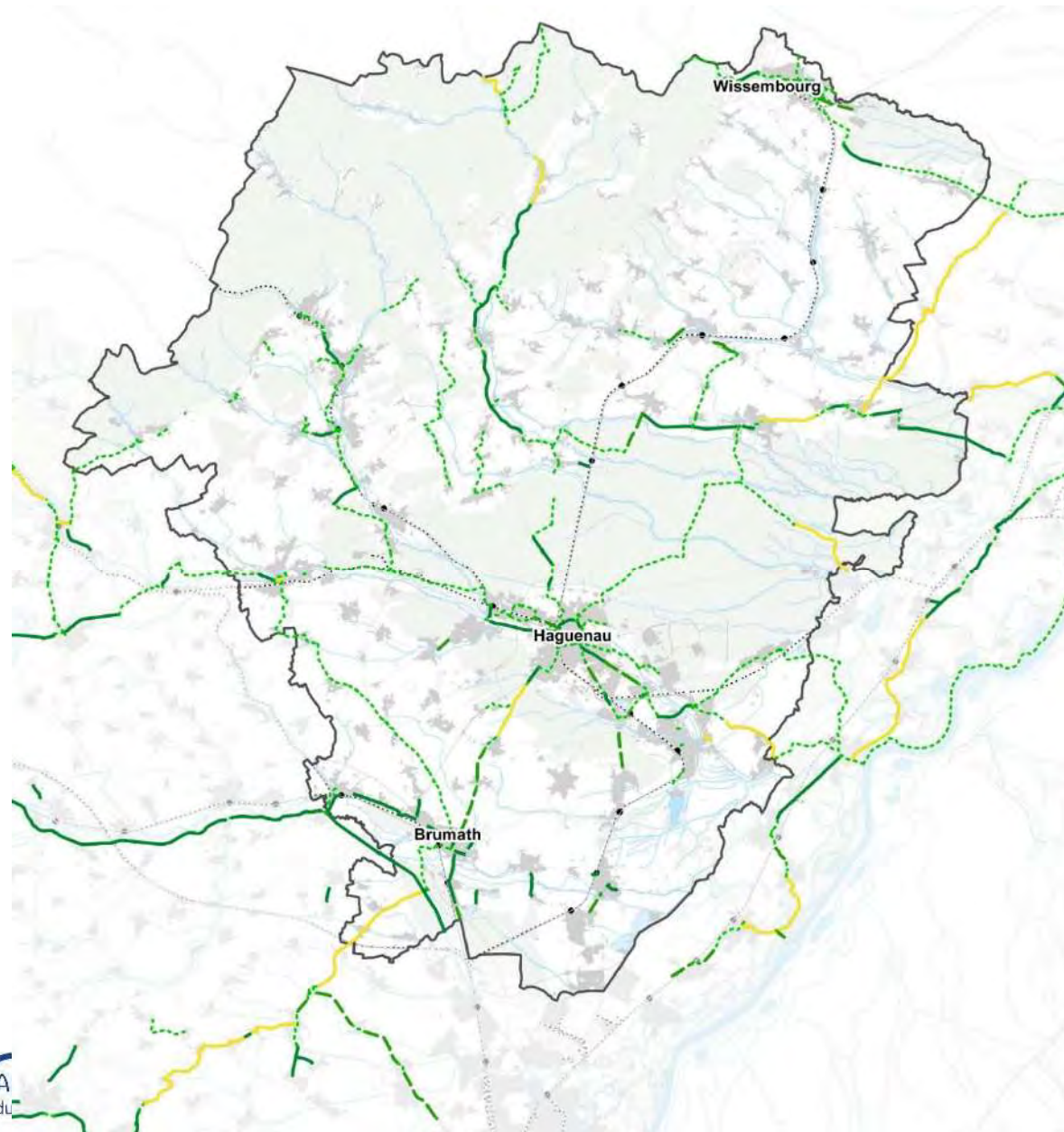
## Mobilités quotidiennes : une majorité de courtes distances



Un enjeu de report vers les modes actifs (pied, vélo...)



# Le réseau cyclable sur le périmètre du SCoTAN



## Éléments de mobilité

..... réseau TER (ferré et routier)

• arrêts TER

Situation des aménagements cyclables en 2019

--- Bande cyclable

— Piste cyclable

— Plan vélo 2020

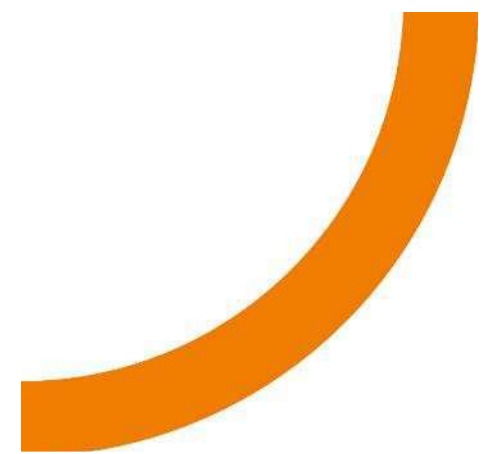
..... Itinéraire jalonné

0 3 6 9 km



sources : Bd Topo IGN 2018 ;  
Bd OCS CIGAL 2019 ; CG 67 ;  
réalisation : ADEUS, Septembre 2019

**ADEUS**



# LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT DU SCoT DE L'ALSACE DU NORD

## \* Améliorer l'accessibilité du territoire : consolider la desserte ferroviaire et connecter les bassins de vie

- Renforcer l'interconnexion de l'Alsace du Nord dans l'espace métropolitain
- Favoriser les mobilités transfrontalières
- Encourager le développement de liaisons transversales (Est-Ouest) en transports collectifs
- Adapter et améliorer le réseau routier, tout en réduisant les nuisances (*par ex. : encourager le covoiturage...*)

## \* Favoriser les alternatives aux déplacements automobiles

- Maintenir et développer une offre de transport en commun de qualité et performante
- Développer l'intermodalité des modes de transport
- Aménager et valoriser les gares
- Favoriser les modes actifs (pédestre et à vélo), notamment pour le rabattement vers les gares
- Densifier aux abords des réseaux de transport en commun

# Population, logements, activités économiques, équipements, transports...

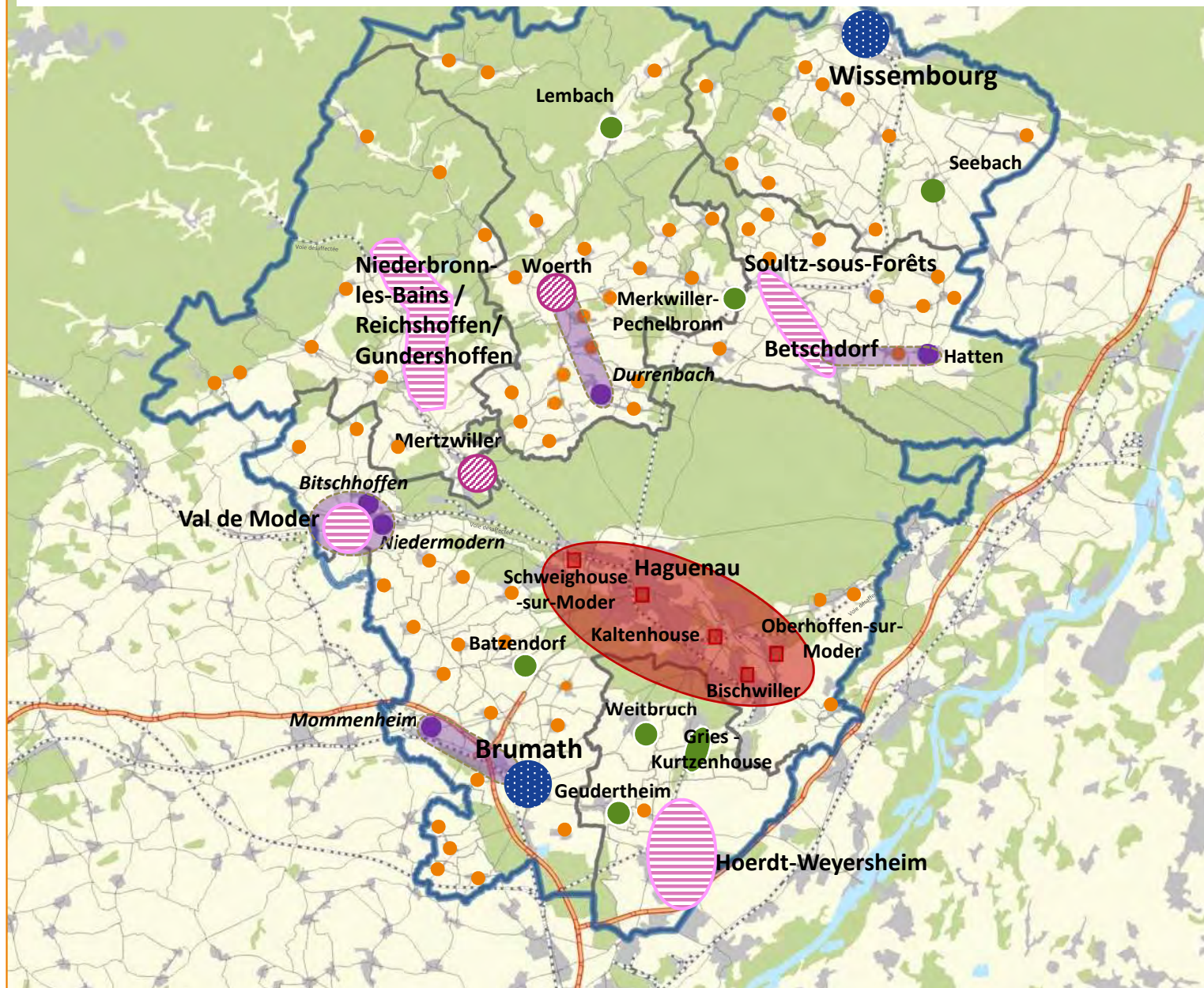
La nécessité de développer une stratégie  
d'implantation en fonction des polarités urbaines

- Le rôle de l'armature urbaine






# L'évolution de l'armature urbaine prenant en compte le fonctionnement du territoire





-  Pôle d'agglomération
-  Pôle urbain structurant
-  Pôle intermédiaire
-  Pôle intermédiaire émergent
-  Pôle local
-  Commune d'appui à un pôle
-  Village





# Les différents niveaux de l'armature


-  **Pôle d'agglomération**


Pôle d'agglomération dans l'armature urbaine de la région GrandEst (SRADDET). Un poids démographique et économique important sur le territoire. Lieu privilégié du développement résidentiel et économique. Il bénéficie de pôles d'équipements supérieurs, majeurs à l'échelle du territoire du SCoTAN et à vocation à accueillir des équipement de niveau supérieur en réciprocité avec l'Eurométropole de Strasbourg.
-  **Pôle urbain structurant**

Les pôles structurants sont des lieux privilégiés du développement résidentiel, économique et des équipements de niveau supérieur. Portes d'entrée du territoire, ils ont la volonté de conforter leur rôle et leur fonction de centre urbain supérieur, au nord, en articulation avec l'espace transfrontalier et au sud, avec l'Eurométropole de Strasbourg.
-  **Pôle intermédiaire**

Ils ont vocation à assurer les fonctions centrales dans leur bassin de vie. Ces pôles fournissent l'essentiel des services et équipements nécessaires à la population. Certains services publics, commerces et services anomaux ne sont pas présents.
-  **Pôle intermédiaire émergent**

Les pôles intermédiaires émergents ont vocation à être des centres de proximité pour leur bassin de vie. Les services, commerces et équipements courants doivent être confortés.
-  **Pôle local**

Les pôles locaux concentrent les équipements, commerces et services de proximité nécessaire à leurs habitants et, s'il y lieu, à ceux des villages environnants.
-  **Commune d'appui à un pôle**

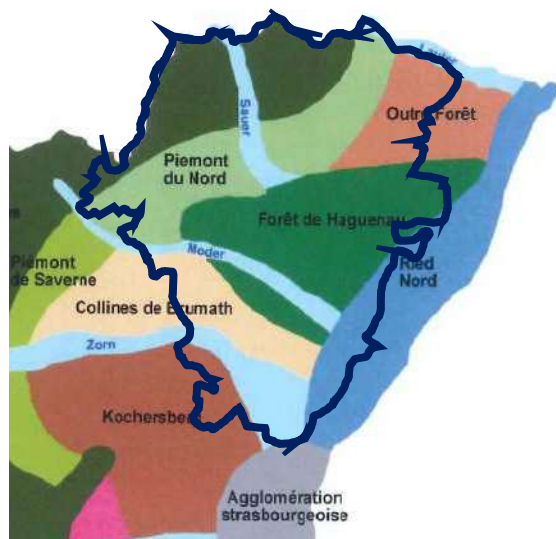
Les communes d'appui fonctionnent avec leur pôle d'attache. Elles peuvent accueillir de l'habitat, des équipements et services en complémentarité à leur pôle de rattachement.
-  **Village**

Le développement des villages est nécessaire à l'équilibre du territoire, mais il doivent être mesuré et proportionnel à leur rôle dans l'armature urbaine

# Partie II

Garantir la qualité du cadre de vie :  
paysage, environnement, santé et climat

# Un territoire vaste et d'une grande variété paysagère



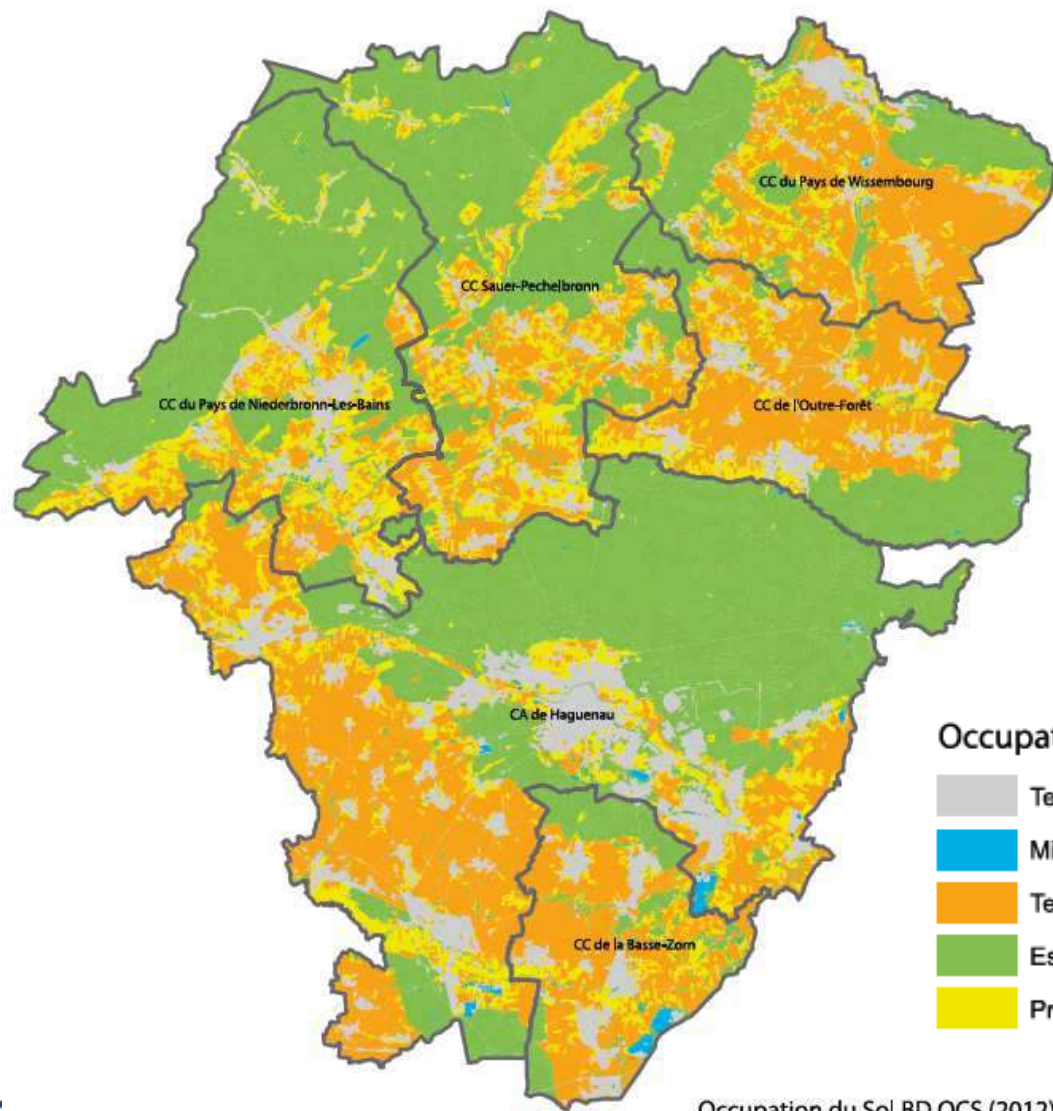
## ↳ 6 entités de paysage

- \* Les massifs forestiers
- \* Les collines et piémonts
- \* Les vallées
- \* Les vergers périurbains
- \* Les espaces agricoles ouverts
- \* Les pôles urbains





# Un territoire forestier et agricole



## Des ressources paysagères importantes :

- 46% d'espaces forestiers
- 43% de territoires agricoles
- 1% de réseau hydrographique
- 10% d'espaces artificialisés

Un territoire en partie couvert par le **Parc naturel régional des Vosges du Nord**





## Occupation du Sol BD OCS (2012)





Occupation du Sol BD OCS (2012)


# Un environnement à préserver

## réservoir de biodiversité

-  à dominante forestière
-  Armérie et landes sableuses
-  à dominante de prés-vergers
-  à dominante de milieux humides

## corridor écologique d'importance régionale

-  à préserver
-  à restaurer

 corridor écologique national discontinu de milieux thermophiles

 réseau hydrographique principal





# Des espèces emblématiques à protéger

Le territoire du SCoT est concerné par 5 Plans Régionaux d'Actions (PRA) :

- le sonneur à ventre jaune,
- le crapaud vert,
- la pie grièche,
- le milan royal,
- et le pelobate brun.



La pie grièche



Le milan royal



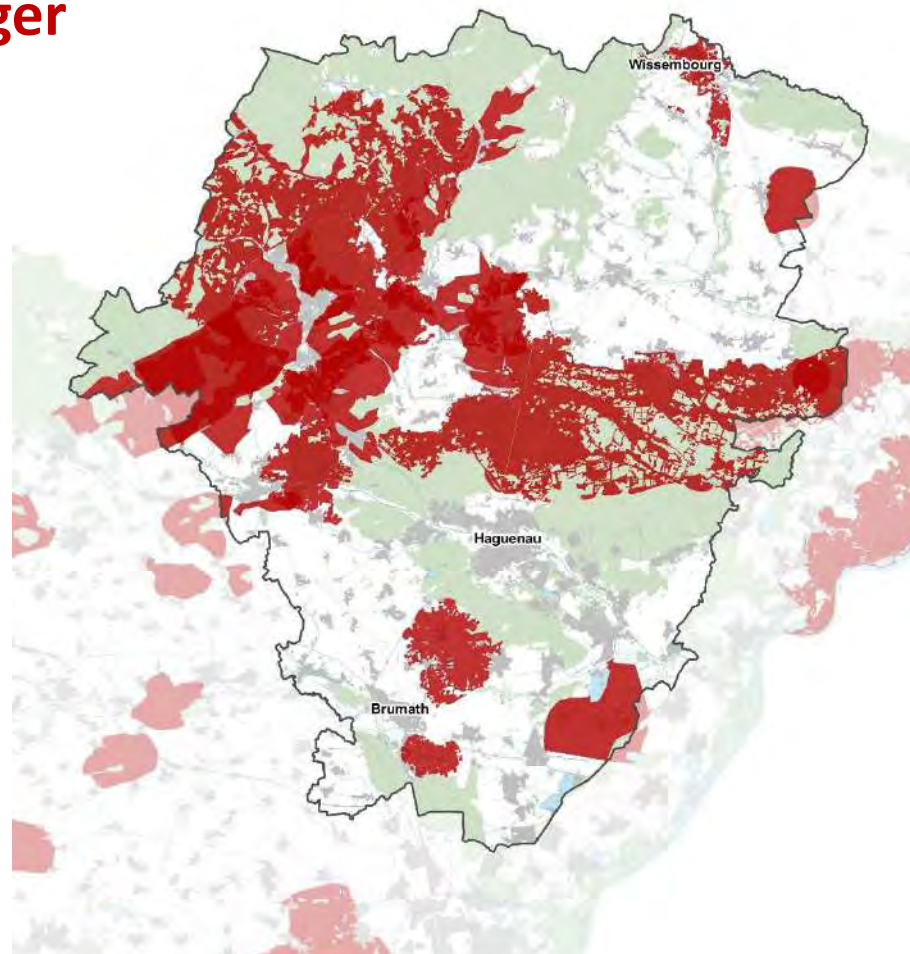
Le crapaud vert



Le sonneur à ventre jaune



Le pélobate brun



*L'aplat rouge ci-dessus correspond au cumul des zones à enjeu fort des 5 espèces concernées par un PRA.*





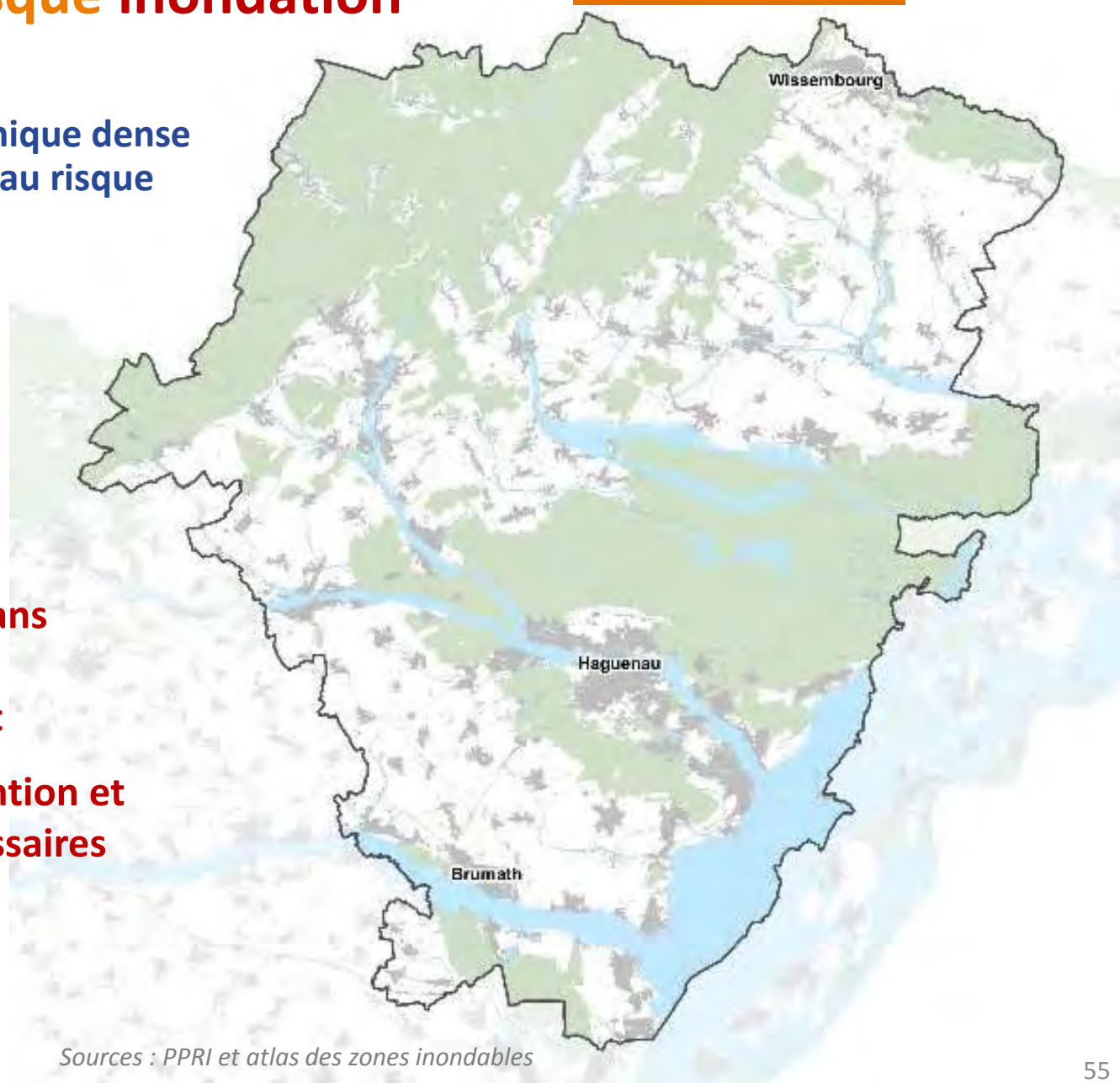
# Exposition au risque inondation

Zones inondables

\* Un réseau hydrographique dense exposant le territoire au risque d'inondation

⇒ Prise en compte dans les perspectives de développement

⇒ Mesures de prévention et d'adaptation nécessaires

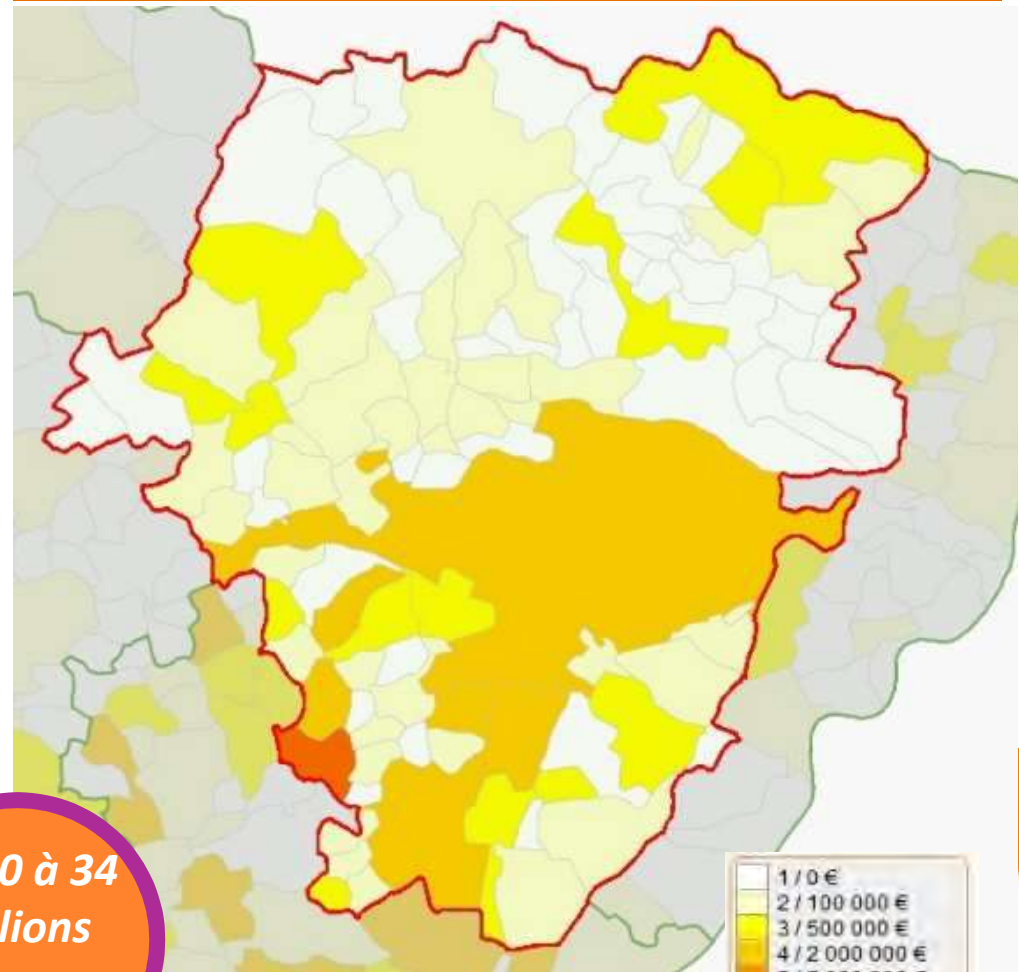


Sources : PPRI et atlas des zones inondables

# Coût des catastrophes naturelles

- ➔ Des **inondations**
- ➔ Des **coulées d'eau boueuse** liées à une sensibilité à l'érosion
- ➔ Des **épisodes de sécheresse** de plus en plus forts
- ➔ De 1983 à 2017, 356 arrêtés de catastrophes naturelles

Coûts cumulés des catastrophes naturelles  
par l'aléa inondations



De 10 à 34  
millions  
d'euros  
sur 20 ans

1	0 €
2	100 000 €
3	500 000 €
4	2 000 000 €
5	5 000 000 €
6	10 000 000 €
7	50 000 000 €
8	100 000 000 €
9	284 000 000 €

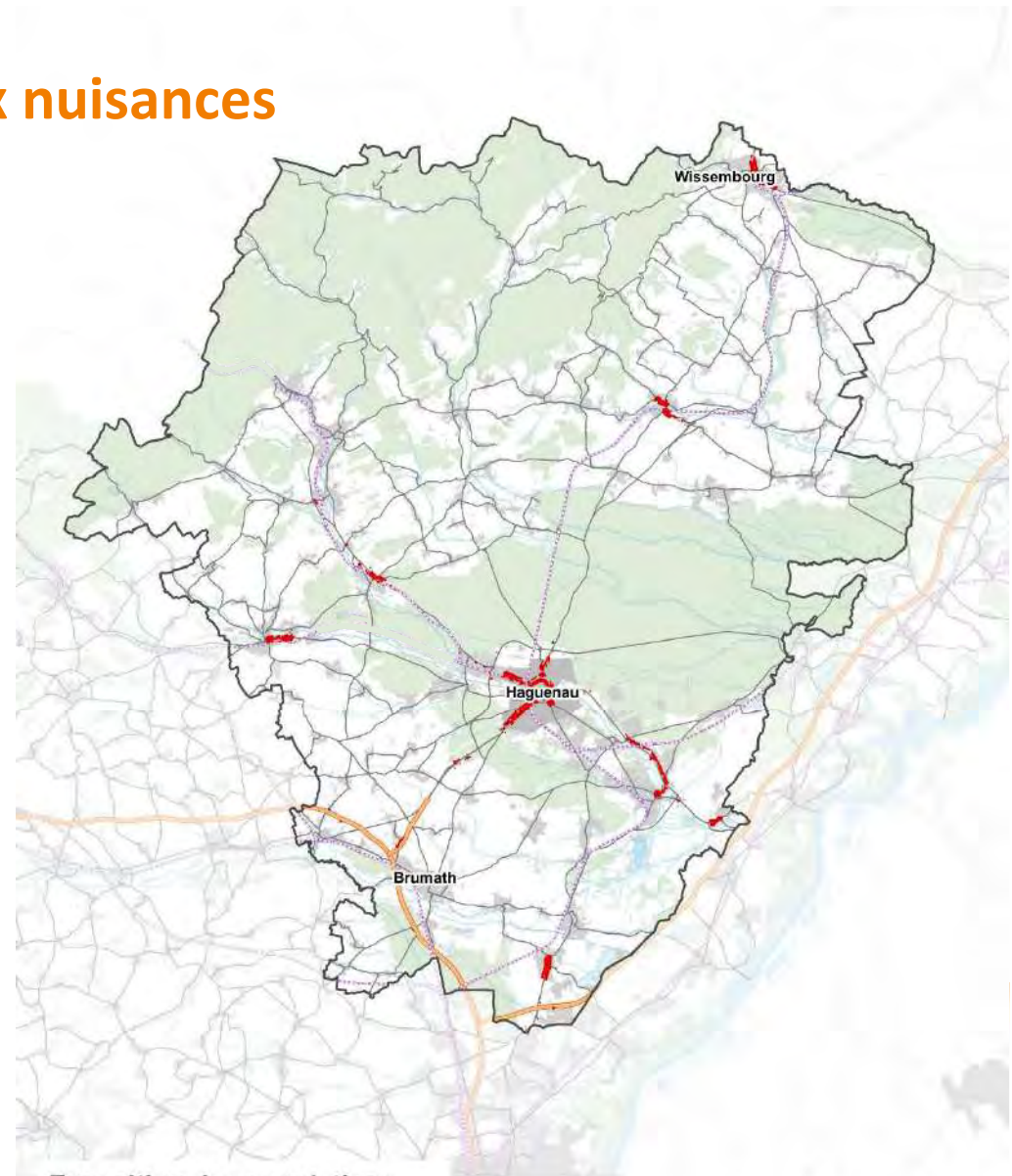
Sources : Observatoire national des  
risques naturels

# Exposition de la population aux nuisances

## Qualité de l'air

15 200  
habitants

**potentiellement** surexposés  
à la pollution  
atmosphérique liée au  
transport routier



### Exposition des populations aux polluants atmosphériques

- ..... voie ferrée
- autoroutes
- routes départementales
- Population exposée  
aux polluants atmosphériques  
(150m d'une route > 10 000 véhicules/j)

0 3 6 9 km

sources : Bd Topo IGN 2018 ;  
Bd OCS CIGAL 2012 ;  
cartographie stratégique Air  
2017 - ATMO GRAND EST ;  
INERIS méthodologie MAJIC  
réalisation : ADEUS, mai 2019

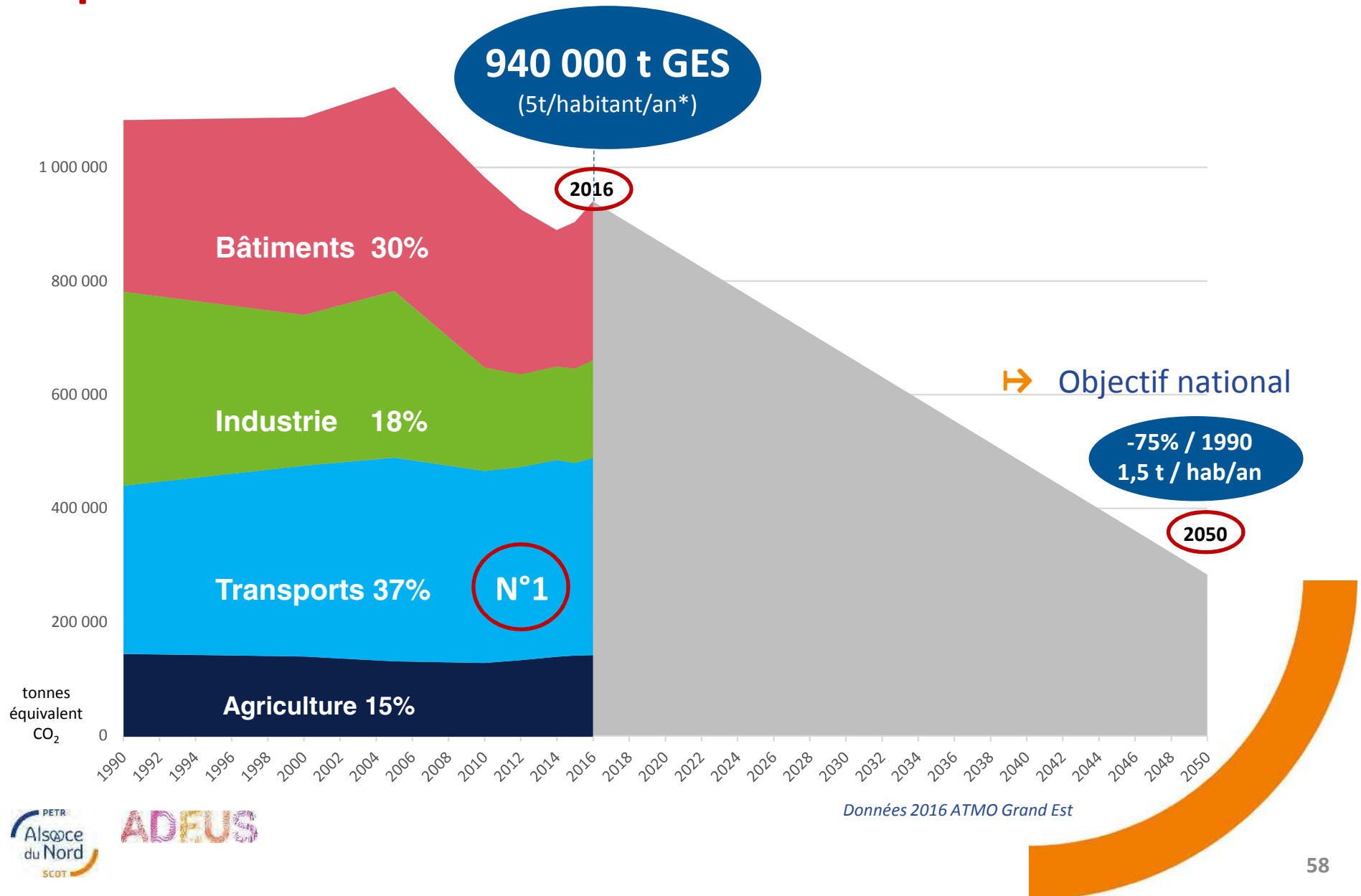


ADEUS

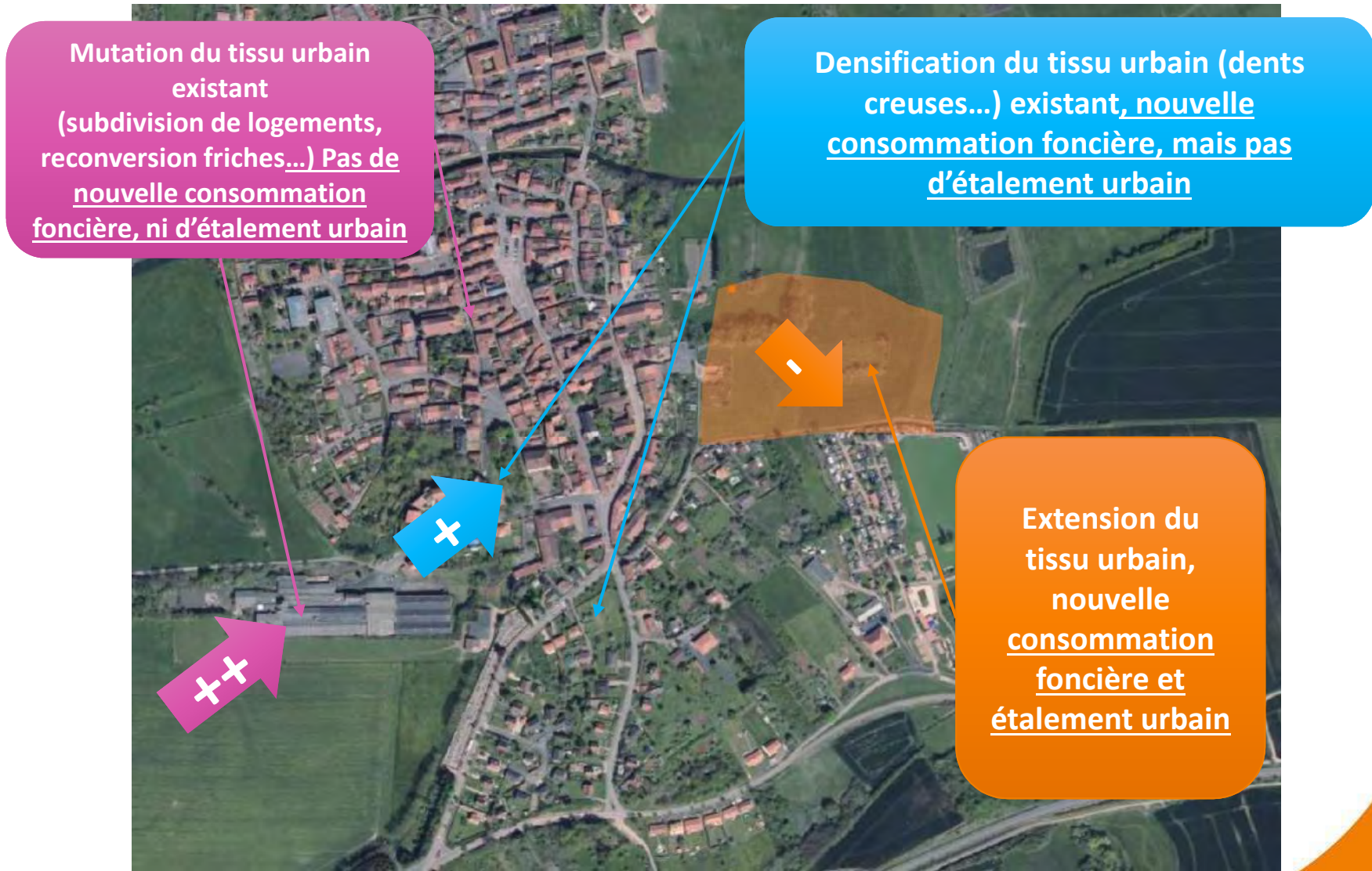
57



# Des émissions de gaz à effet de serre reparties à la hausse depuis 2015



# Des enjeux d'optimisation d'utilisation du sol : différentes possibilités qui n'ont pas le même impact



# LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT DU SCoT DE L'ALSACE DU NORD

- \* **Préserver et mettre en valeur les spécificités paysagères de l'Alsace du Nord**
- \* **Concilier développement et préservation des ressources naturelles (air, eau, sol,...)**
  - Optimiser la consommation foncière pour que le développement ne se fasse pas au détriment de la préservation des espaces naturels et agricoles et de l'imperméabilisation des sols
  - Accroître les capacités de renouvellement urbain par mutation du bâti, densification des zones urbanisées et réutilisation des friches pour infléchir la dynamique d'étalement urbain
- \* **Restaurer les connexions et réservoirs écologiques fragilisés**
- \* **Garantir la qualité des eaux**
- \* **Réduire l'exposition et la vulnérabilité aux risques naturels, augmenter la résilience du territoire face aux aléas climatiques**
- \* **Amplifier le développement des énergies renouvelables et promouvoir la sobriété énergétique**





# Merci pour votre participation

Plus d'informations sur  
[www.alsacedunord.fr](http://www.alsacedunord.fr)